LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31, et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	5 fr.	9 fr.	17 fr.
France et Colonies..	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger.....	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 29 Juin 1917

REDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. – Rédaction 2-72. 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

42e ANNEE – 5 cent. – N° 14.754

LETTRE
pour le
Filleul de l'arrière

Inéluctablement, la marche certaine du temps nous ramène le cycle immuable des anniversaires. Et voici que celui des « trois ans de guerre » va bientôt sonner !

Combien de gens, en se reportant trente-six mois en arrière, en se considérant par la mémoire au cours de ce juillet 1914 qui devait se terminer par la mobilisation générale, n'arriveront pas à se reconnaître. Quels changements profonds et inattendus, dans les esprits et les situations ! Comment tracer un juste départ entre ce qui nous reste d'autrefois, et ce que nous avons acquis ou perdu depuis ! Quel bouleversement n'ont pas subi nos conceptions les plus familières, nos habituelles manières de voir, nos aspirations jusqu'aux plus immédiates. Est-il un homme qui puisse se dire aujourd'hui moralement semblable à ce qu'il pouvait être il y a trois ans ?

Si un pareil homme existait comme il serait à plaindre !

Il n'aurait donc pas été touché par ce sursaut de la conscience nationale, qui a brusquement dressé tous les fils de France devant l'envahisseur au son du même appel jailli naguère des poitrines valeureuses des volontaires de Valmy. Il n'aurait pas connu l'angoisse affreuse de notre sol souillé ; le barbare se ruer sur notre terre chérie ; et, tout à coup, l'espoir libérateur de la Marne. Il n'aurait pas tressailli d'aise et d'orgueil, en voyant la France, depuis toujours terre élue de la liberté, devenir le champion du droit et de la civilisation, et grouper autour d'elle tout ce qui dans le monde conserve un idéal et une fierté. Ah ! vraiment, quel pauvre être il y aurait là ! Peut-on avoir un cœur et ne pas le sentir depuis trois ans, bondir dans sa poitrine, à coups répétés, de crainte et d'espérance.

⁂

Quelles heures inoubliables nous vivons, pour qui veut tenter le léger effort de s'élever au-dessus des misères de la vie quotidienne, et contempler les événements du haut d'une intelligence un peu libre. En est-il une plus émouvante que celle où débarqua sur le sol de France le généralissime de la future armée américaine.

Tout a été dit sur cette arrivée, et les paroles officielles ont consacré noblement cette venue. La tribune du Parlement a enregistré des harangues de haute envolée. L'hommage de la France à l'Amérique a été complet. Mais j'y voudrais quelque chose en plus. Je voudrais que de l'autre côté de l'Atlantique on sente plus intimement battre le cœur de notre pays.

Pour cela, il faudrait que notre nation s'en éveillât un peu. Vraiment le sujet en vaut la peine. Or, voilà bien la difficulté ! Depuis trois ans, nous avons un peu perdu la faculté de nous émerveiller. Nous en avons eu tant d'occasions devant l'héroïsme des nôtres que notre sens d'enthousiasme s'est légèrement émoussé. Ne serait-ce pas le lieu de l'aviver à nouveau.

Voilà un grand peuple, libre de sa destinée, et qui, alors que la durée du conflit pouvait entraîner quelque lassitude chez les mieux résolus des belligérants, vient spontanément s'aligner à nos côtés.

Il eût pu se contenter de nous manifester publiquement sa sympathie — ce qui eut déjà été d'un poids moral considérable. Il eût pu faire davantage, et devenir notre alliée économique, mettre ses richesses et ses usines, ses transports et ses mines à notre disposition. Cela ne lui a pas suffi. Il a voulu que le sang de ses enfants coule à côté de celui des nôtres.

C'est là, à dire vrai, un acte immense. Et pourquoi cet acte est-il accompli ? Non pour des visées de bénéfices immédiats, mais bien pour donner à la guerre sa véritable portée, pour lui conférer indiscutablement son caractère évident, d'être menée par nous et nos alliés dans le seul but de l'émancipation des peuples et la libération des territoires opprimés.

Et ce concours, si imposant, si émouvant, nous apporte en outre, si nous savons attendre, la certitude absolue de la victoire comme nous la souhaitons, et de l'écrasement du militarisme dans le monde.

⁂

Alors, mon ami, pourquoi cette sourde inquiétude, pourquoi ce malaise trouble que j'ai senti à l'arrière pendant ma récente permission. De quelles intrigues louches l'opinion publique est-elle la victime ; à quelles entreprises de défaillance nationale se laisse-t-elle prendre ; qu'est-ce que ce vague pessimisme, ces sous-entendus malsains qui fusent un peu partout ! Voyons, mon ami, est-ce ce que l'arrière devait donc réserver aux gens de l'avant pendant leur bref séjour de leur permission régulière. Quelle méconnaissance de son devoir et de son rôle.

Comment, c'est vous qui en auriez assez, vous qui avez conservé votre vie, votre milieu, votre entourage, vos occupations. Vous qui, à part quelques restrictions, vivez en somme comme auparavant, et quelquefois mieux. Mais pensez donc un peu à ceux qui sont là-haut dans la tranchée ; pensez à la mission sacrée qu'ils ont à accomplir, à l'effort constant et surhumain que leur impose cette garde guerrière des libertés de la Patrie !

Alors quoi ! Tous les sacrifices auraient été vains. Au moment où l'on arrive au tournant décisif, on ferait marche arrière. Oh ! l'immonde et lâche pensée ! Comment une cervelle française pourrait-elle vraiment la concevoir !

Certes, je pleure comme vous sur cette blessure sanglante qui chaque jour s'élargit, sur tous ces beaux jeunes hommes fauchés en pleine vigueur, en pleine force, au cœur et à l'esprit si riches de promesses, dont aucune hélas ! ne se réalisera. Mais ne comprenez-vous pas que ce sont eux qui nous imposent la volonté d'aller jusqu'à la victoire. Pourrions-nous accepter qu'ils soient morts pour rien : quelle criminelle dérision. A nous tous qui reviendrions sans rapporter la décision logique et espérée, les mères de ceux qui ne sont plus auraient le droit de jeter la pierre. Ceux qui vivent aujourd'hui ont contracté une dette avec ceux que la bataille a pris : il faut que pour que leur trépas prenne sa vraie signification, qui lui est due, la France soit victorieuse.

⁂

Ah ! que le grand souffle qui nous a animé au début d'un si bel élan, chasse pour quelques mois encore tous ces miasmes qui paraissent vouloir germer à l'arrière.

Ne nous attardons pas sur les douleurs, les deuils ; ne voyons que le but à atteindre. Certes, d'autres douleurs viendront, d'autres deuils aussi avant que nous ne l'atteignions. Et après !

Ne faut-il pas que demain la France vive. Y aurait-il un fils qui hésiterait à donner sa vie pour sauver celle de sa mère. En aurons-nous jamais eu une plus douce, plus chérie que la Patrie !

PAUL ABRAM.

PROPOS DE GUERRE
Au Guichet de la Poste

A Georges Courteline.

La monnaie de billon continue d'être rare ; on ne sait pas pourquoi, mais elle est rare ; et l'administration des Postes qui manque de sous, mais ne manque pas de timbres, a pris le parti, vous le savez, de faire l'appoint avec des timbres, partant de ce principe qu'on a « toujours besoin de timbres ».

Ce n'est pas très commode parce que cette monnaie n'a pas cours partout et puis, qu'en été, elle se colle désagréablement dans la poche, mais enfin, s'il plaît à l'administration des Postes d'élever la vignette postale à la dignité de monnaie divisionnaire pour les opérations de ses guichets, libre à elle.

Or, voici qu'un de nos amis pénètre, l'autre jour, dans un bureau de Poste voisin de la Plaine Saint-Michel, pour y expédier un mandat. Le mandat payé, comme la somme en était ronde, notre ami donne une pièce de 50 centimes pour payer les frais.

— Je suis obligé de « vous rendre » en timbre, susurre l'employée.

— Donnez-moi des timbres, dit l'expéditeur, homme conciliant.

Ensuite, il passe au guichet à côté pour faire recommander la lettre renfermant le mandat ; et comme il n'a toujours pas de monnaie, il tend à l'employée, le plus naturellement du monde, les timbres qu'on vient de lui donner un mètre plus loin.

— Nous ne pouvons accepter les timbres en paiement, dit la préposée d'une voix pointue, en repoussant avec dégoût les petits carrés de papier.

— Mais, mademoiselle, on vient de me les donner ici à côté, il n'y a qu'un instant.

— C'est possible, mais nous ne pouvons accepter les timbres.

Mon ami se demanda une seconde s'il n'allait pas se livrer à quelque éclat. Mais la peur du scandale le retint, et il prit le seul parti qu'il y eût à prendre : il s'en alla — sans faire recommander sa lettre.

Balzac a écrit tout un chapitre sur la logique des femmes. Il n'avait pas prévu qu'elle se doublerait un jour de la logique administrative.

ANDRÉ NÉGIS.

1.062e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 28 Juin.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Lutte d'artillerie, particulièrement active dans les régions du monument d'Hurtebise et du mont Cornillet.

Une tentative allemande sur le saillant de Watteville (nord-est de Thann), a échoué. L'ennemi a laissé plusieurs morts entre nos mains, dont un officier.

Des engagements de patrouilles devant Flirey et Bezonvaux, nous ont permis de faire des prisonniers.

Il se confirme que, dans la journée du 25, un albatros, attaqué par un de nos avions, est tombé dans ses lignes, à l'est de Gratreuil.

Hier, un albatros a été abattu au sud-est de Moronvilliers.

LA GUERRE

Une violente lutte d'artillerie continue à Hurtebise

LES ALLEMANDS ÉVACUERAIENT LA RÉGION DE LENS

Paris, 28 Juin.

La Commission sénatoriale de l'Armée a pris connaissance de la réponse de M. le président du Conseil à la demande de communication de documents qu'elle lui avait adressée. Après délibération, la Commission a chargé son président de répondre à M. le président du Conseil.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 28 Juin.

Peu de faits à commenter. Sur notre front, la lutte d'artillerie demeure violente dans le secteur d'Hurtebise où les actions, bien que localisées, sont très dures et, pour ainsi dire, incessantes. Les Allemands, cédant à la pression des troupes britanniques, seraient contraints d'évacuer Lens, d'après des informations qui ne sont pas officielles, mais dont la concordance garantit en quelque sorte le bien fondé.

Sur le front italien, les Autrichiens auraient enlevé précipitamment plusieurs divisions pour les diriger sur le front russe, ce qui confirme les précédentes informations sur l'éventualité de l'entrée en action de nos alliés. Enfin, il faut remarquer, bien que ceci n'ait pas un caractère militaire à proprement parler, la fermentation qui agite terriblement les diverses races composant l'empire austro-hongrois et hostiles, dans le fond, à l'hégémonie prussienne. Il est possible que le gouvernement de Berlin qui tient celui de Vienne prisonnier, réussisse à écraser sous son poing de fer ces velléités d'indépendance. Mais le contraire est possible aussi.

En tout cas, il y a là une matière singulièrement favorable à travailler pour les gouvernements de l'Entente, et il y a aussi un symptôme favorable à enregistrer.

MARIUS RICHARD

NOTRE AVIATION

Le rapport de M. J.-L. Dumesnil

Paris, 28 Juin.

La Commission du Budget a entendu un rapport de M. Jacques-Louis Dumesnil, rapporteur du budget de l'aéronautique et délégué au contrôle des armées.

Dans son exposé, le rapporteur a précisé la situation en quantité et en qualité de notre aviation et, après une étude comparative des programmes de fabrication et des possibilités de réalisation, il a préconisé certaines réformes relatives à l'intensification des constructions. Il a, en outre, traité les questions relatives à la coopération alliée, à l'organisation des unités du front et aux conditions dans lesquelles notre aéronautique militaire a participé à l'offensive d'avril dernier.

La Commission du Budget après avoir, à l'unanimité, adopté les conclusions du rapport de M. Jacques-Louis Dumesnil l'a chargé d'intervenir, le cas échéant, au cours du prochain débat sur les opérations de guerre et a décidé de communiquer ce rapport au gouvernement et au Comité de guerre.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

28 Juin.

L'artillerie allemande a violemment bombardé, cette nuit, nos positions vers Fontaine-les-Croisilles.

Des attaques contre nos postes avancés au sud de Cojeul, ont été aisément repoussées.

Un détachement ennemi qui avait réussi à pénétrer dans nos tranchées, la nuit dernière, à l'est de Vermelles, en a été aussitôt rejeté.

Un de nos hommes a disparu.

Les Allemands évacuent en désordre la région de Lens

Paris, 28 Juin.

Un de nos confrères dit, d'après des renseignements complémentaires qui lui parviennent, que l'ennemi a entrepris un mouvement de repli et évacué non sans désordre toutes les positions qu'il tenait dans le secteur de Lens. La résistance qui avait été confiée à des troupes médiocres amenées du front russe n'a pu être maintenue. Après deux jours d'un copieux arrosage d'artillerie, les Allemands ont dû céder le terrain.

Les Anglais occupent maintenant toutes les hauteurs et menacent la plaine. Ils conservent un contact étroit avec les arrière-gardes adverses et leur pression s'exerce de façon intense sur toute l'étendue du front de retraite. Il n'est pas besoin de souligner les conséquences considérables qu'aura la chute de Lens. Ce serait la première étape dans la reprise du bassin houiller d'une richesse inestimable.

Les Allemands vont-ils entreprendre une grande offensive ?

Zurich, 28 Juin.

Le commandant Endres, oracle militaire de la *Gazette de Francfort* a fait mardi soir, à Munich, une conférence dont nous extrayons ce passage :

L'intervention des Etats-Unis dans la guerre au point de vue politique et économique, a une importance extraordinaire. Elle a fait de la guerre un soulèvement du monde entier contre nous.

Il est dans les intentions de notre haut commandement de rechercher la décision sur le front occidental. Une offensive aura certainement lieu, car seule une offensive peut briser la volonté de l'Entente. Ne nous laissons pas leurrer par l'idée d'une paix prochaine : rien ne nous serait plus préjudiciable que de perdre notre préparation intérieure et extérieure pour résister encore longtemps.

Les Intrigues allemandes pour la Paix

Le Conseil national suisse discute sur la neutralité

Berne, 28 Juin.

Le Conseil national a continué, hier après-midi, la discussion du rapport sur la neutralité et l'affaire Grimm-Hoffmann.

Différents orateurs, notamment MM. Daucourt (Berne) et Bossi (Tessin), constatent que l'émotion de la Suisse romande et italienne est justifiée et réclament une enquête parlementaire sur l'affaire Grimm-Hoffmann.

M. Bossi déclare que les actes de M. Hoffmann sont contraires à la neutralité et que sa démission est une réparation insuffisante. Ceux de ses collègues, dit-il, qui se sont opposés à sa démission doivent partir aussi, de même que le général Wille et le colonel de Sprecher. Tous sont des représentants d'un système personnel et anti-démocratique qui doit disparaître.

M. Naine (Neufchâtel) dit :

En lisant les deux télégrammes on ne peut se défendre de l'impression que MM. Grimm et Hoffmann n'échangeaient pas leurs idées pour la première fois. La réponse de M. Hoffman traitait avant tout des conditions de paix entre l'Allemagne et la Russie, mais nous ne savons pas s'il avait en vue une paix séparée ou une paix générale. Il faut suspendre notre jugement sur ce point. Ces faits constituent des fautes au point de vue de la neutralité et aussi au point de vue pacifiste. Une enquête est nécessaire.

M. Greulich, socialiste (Zurich), que M. Rossi venait d'accuser d'avoir offert de l'argent aux socialistes italiens pour combattre l'entrée en guerre de l'Italie, déclare que sa conscience est pure et ses mains propres. Il explique qu'il n'a pas offert de l'argent aux socialistes italiens, qu'il s'est rendu à Milan, puis à Bologne pour leur communiquer qu'une tierce personne lui avait demandé de leur transmettre une offre de subside d'argent qui devait être fourni par une personne ayant en Italie des intérêts essentiellement économiques et que la guerre compromettrait. L'affaire n'eut pas de suite.

M. Bonhote (Neuchâtel) constate que la politique du silence est définitivement condamnée par le pays. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

M. Gustave Ador acclamé à Genève

Genève, 28 Juin.

Les autorités et la population ont fait, hier soir, un accueil enthousiaste à leur concitoyen M. Gustave Ador, élu conseiller fédéral. Toute la ville était pavoisée. Un cortège de 6.000 personnes a accompagné le nouveau magistrat sur la place publique où il a été salué par des discours des autorités cantonales.

Répondant au milieu des acclamations frénétiques, M. Ador a prononcé une allocution dans laquelle il s'est déclaré décidé à pratiquer une politique franche, loyale, ouverte. Il a constaté que les confédérés allemands tendirent loyalement la main et donnèrent à la Suisse romande une représentation importante au sein du Conseil fédéral :

Il importe, a-t-il dit, de comprendre les aspirations de ceux qui pensent autrement que nous. Je ne faillirai pas à ce devoir.

Dans un magnifique élan, M. Ador a fait appel au patriotisme éclairé et au calme. Il a insisté sur la nécessité d'éviter tout ce qui peut discréditer Genève au sein de la Confédération.

Je chercherai, a-t-il ajouté, à réaliser les aspirations de l'heure actuelle. Travaillons ensemble, soyons unis.

La cérémonie s'est terminée par le chant national suisse.

La Conférence de Stockholm

Le patriotique refus des marins anglais

Londres, 28 Juin.

Contrairement au bruit qui circulait hier et d'après lequel les gens de mer et les chauffeurs britanniques lèveraient l'embargo sur le départ pour la Suède et la Russie des deux pacifistes connu Jowet et Ramsay Macdonald, pourvu que ceux-ci répudient leurs déclarations de la conférence de Leeds, 253 sections du Syndicat des gens de mer représentant 474.400 membres se prononcent pour le maintien de l'embargo et 128 sections soit 52.994 membres pour sa levée.

De plus, toutes les réponses qui continuent d'arriver montrent que la grande majorité des gens de mer favorise le maintien de l'embargo.

Enfin, les représentants du Syndicat britannique des gens de mer, du Syndicat des pêcheurs, du Syndicat des marins de Hull, des Ghildes, de la Marine marchande, de l'Association des mécaniciens de la Marine, des officiers mécaniciens et des navigateurs se sont réunis cet après-midi à Londres et ont voté à l'unanimité le maintien de l'embargo jusqu'à nouvel ordre.

Les Evénements de Grèce

Le ministre de Grèce serait rappelé de Constantinople

Zurich, 28 Juin.

La *Nouvelle Presse Libre*, de Vienne, publie la dépêche suivante, datée de Constantinople :

Le bruit court dans les milieux diplomatiques grecs que le ministre de Grèce et le personnel de la légation pourraient être appelés à quitter prochainement Constantinople, sans que pour cela les relations diplomatiques soient rompues ou que l'état de guerre intervienne.

Les germanophiles démissionnent

Athènes, 28 Juin.

Le général Regnault a invité M. Clamaros, directeur du journal *l'Hesperini*, qui malgré sa promesse de ne pas s'enfuir avait gagné le Péloponèse, à se présenter devant lui au Pirée, dans les six jours. Il le prévenait que passé ce délai, les sanctions les plus rigoureuses seraient prises contre lui. Le général A. Pallis et le colonel d'Ecumbourdis, aide de camp de Constantin, ont donné leur démission. On attend également la démission des autres membres de la maison militaire ainsi que de la maison civile de l'ex-roi Constantin.

La lettre de démission de M. Zaïmis

Athènes, 28 Juin.

M. Jonnart ayant écrit à M. Zaïmis pour le remercier du concours que celui-ci lui a prêté dans l'accomplissement de sa mission, l'ancien président du Conseil a répondu au haut commissaire par la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de recevoir l'aimable lettre de félicitations que vous avez bien voulu m'adresser et je vous en exprime toute ma gratitude. Le rôle que l'amour de la Patrie et les nécessités politiques m'ont assigné me paraît aujourd'hui achevé. J'ai toujours considéré qu'il était en premier lieu de mon devoir de contribuer autant qu'il m'était possible au maintien de l'ordre public et de faciliter, suivant les vœux mêmes des puissances garantes, le rétablissement de l'unité de la Grèce, ce que je souhaite de tout mon cœur à mon successeur pour le vrai bonheur et la prospérité de la nation. »

Les troupes alliées vont quitter Athènes

Athènes, 28 Juin.

Après la réception enthousiaste qui leur a été faite ce matin par la population, les troupes françaises qui étaient venues participer au service d'ordre sont retournées, sur le désir de M. Venizelos lui-même, aux positions qu'elles occupaient précédemment. On s'attend à voir partir demain le premier échelon des troupes russes qui vont rejoindre l'armée d'Orient. Le transport des Russes exigera probablement deux jours étant donné le faible débit du chemin de fer.

Par la facilité avec laquelle le ministère Venizelos a pris maintenant possession du pouvoir, on voit que M. Jonnart a sagement agi en ménageant les transitions nécessaires.

M. Venizelos à Athènes

Athènes, 26 Juin.
(Retardée en transmission).

M. Venizelos quittera demain le *Jurien-de-la-Gravière*. Il s'installera à l'hôtel en attendant que soit prête sa maison où des dégâts importants ont été faits par les Epistrates, comme l'a fait constater le bris des scellés fait hier en présence du Parquet.

On a constaté également la destruction d'objets et le vol de bijoux. M. Venizelos ne se présentera pas devant le roi avant la formation du Cabinet et la prestation de serment des ministres. Il a été jugé qu'il n'était pas nécessaire d'exposer au préalable au roi les vues sur la situation intérieure et sur la situation extérieure, puisque toutes les responsabilités incombent au gouvernement. Les ministres du gouvernement de Salonique sont attendus dans la matinée.

Les décisions du nouveau gouvernement

Athènes, 28 Juin.

Un décret-loi suspend l'inamovibilité des magistrats, un certain nombre de ceux-ci étant compromis dans les crimes de décembre 1916.

Athènes, 28 Juin.

M. Venizelos a décidé de rappeler tous ceux de ses partisans qui formaient des détachements en Epire. Il veut enlever tout prétexte aux bruits suivants lesquels des bandes irrégulières circuleraient dans cette région. On n'y enverra que des troupes régulières du gouvernement hellénique.

Les ministres du Cabinet Venizelos prêtent serment

Athènes, 28 Juin.

M. Venizelos, avec les nouveaux ministres, se sont réunis hier, à 10 heures du matin, à la Mairie du Pirée. Ils se sont ensuite rendus en automobile au Palais d'Athènes où ils ont prêté serment dans la salle du trône en présence du roi et de la cour. M. Zaïmis a contresigné le décret nommant M. Venizelos président du Conseil et ministre de la Guerre ; Politis, Affaires Etrangères ; Repoulis, Intérieur ; amiral Coundouriotis, Marine ; Negropontis, Finances ; Tsirimokos, Justice ; Papanastasiou, Economie Nationale ; Dingas, Instruction Publique ; Spiridis, Voies et Communications ; Embiricos, Ravitaillement.

A la sortie du Palais, M. Venizelos s'est rendu à l'hôtel où il séjournera provisoirement. A la foule massée qui l'acclamait, M. Venizelos a dit : « Mon arrivée a été tout à fait imprévue. Pourtant, je vous remercie pour le chaleureux accueil. Dans quelques jours je parlerai à mon aimée population athénienne à laquelle j'aurai à dire beaucoup de choses après tant de mois de séparation. »

Le maréchal de la cour, les maisons militaire et civile étaient celles qu'avait le roi Constantin lorsqu'il démissionna.

Les intentions de M. Venizelos

Athènes, 24 Juin *(retardée)*.

Au cours de la conversation qui eut lieu le 23 juin à bord du *Jurien-de-la-Gravière* entre M. Venizelos et quelques-uns de ses amis politiques parmi lesquels M. Velliantis, M. Venizelos a déclaré : « J'espère maintenant que nous maintiendrons les frontières de la Patrie telles qu'elles ont été fixées par la Convention de Bucarest. »

Un message des colonies helléniques à Venizelos

Paris, 28 Juin.

On nous communique l'information suivante :

Le Congrès des colonies helléniques a adressé le télégramme suivant à Son Exc. M. Venizelos, président du Conseil à Athènes :

« Le Congrès des colonies helléniques, très heureux de voir Votre Excellence reprendre les rênes du gouvernement de la Grèce unie, fait des vœux ardents pour le succès final de votre politique qui est celle de tous les patriotes hellènes, délivré enfin d'une clique de traîtres et de tyrans oppresseurs, grâce au concours précieux des puissances protectrices et particulièrement de la France ; le peuple hellène ne refusera aucun sacrifice pour se montrer digne de leur confiance et vous aidera à assurer le triomphe de ses espérances légitimes. »

Un éboulement au canal de Corinthe

Athènes, 26 Juin.
(Retardée en transmission).

Un éboulement s'est produit dans le canal de Corinthe. Seuls les bateaux de 4 mètres de tirant d'eau peuvent passer.

Dans le Péloponèse

Athènes, 28 Juin.

Dans le Péloponèse, la situation, malgré quelques petites échauffourées, paraît satisfaisante. On a fait savoir au général Popoulos que, s'il ne se rendait pas à Athènes quand le gouvernement jugerait sa présence nécessaire, il serait déclaré hors la loi. La même mesure frapperait immédiatement tous les officiers qui refuseraient de se soumettre à la première injonction.

La Guerre sous-marine

Navires invulnérables

New-York, 28 Juin.

Les navires transatlantiques qui arrivent depuis quelques jours dans les ports américains sont tous munis d'un appareil de récente invention. Cet engin de sûreté protège les navires contre tout danger de torpillage ou de coulage par les mines fixes ou flottantes.

Le vapeur insubmersible

Rome, 28 Juin.

L'ingénieur Umberto Pugliere, constructeur naval, vient de présenter un type de vapeur insubmersible qui a été adopté par la marine italienne.

La *Rivista Marittima* donne les renseignements suivants sur cette invention : Le vapeur déplace 10.300 tonnes et peut porter 5.850 tonnes de marchandises ; il est armé de 2 canons de 120 millimètres ; à tribord et à bâbord, 2 chambres remplies de charbon ou de matériaux protègent le navire proprement dit contre les torpilles.

Les navires anglais coulés

Londres, 28 Juin.

Mouvement des navires de toutes nationalités dans les ports britanniques pour la semaine écoulée :

Arrivées, 2.876 ; départs, 2.923.

Navires marchands britanniques coulés : Au-dessus de 1.600 tonnes, 21 ; au-dessous de 1.600 tonnes, 7 ; bateaux de pêche coulés : aucun ; navires marchands britanniques attaqués sans succès : 22.

Un vapeur danois torpillé

Copenhague, 28 Juin.

Le vapeur danois *Ivigtut*, faisant un service régulier entre les colonies danoises du Groenland et le Danemark a été coulé le 20 juin. Le capitaine de ce vapeur est arrivé hier à Copenhague et fera aujourd'hui son rapport de mer. Interviewé, le capitaine a déclaré qu'après avoir lancé sans avertissement sa torpille qui passa au-dessous de la coque du vapeur, le sous-marin se mit à le bombarder. Le débarquement fut très difficile, car l'équipage devait se protéger contre le tir qui continuait. Environ 70 obus ont été lancés.

Ce fut seulement après trois jours de navigation dans un bateau ouvert que l'équipage fut accueilli par un bateau de pêche.

Un navire boche chargé de minerai se perd en Baltique

Londres, 28 Juin.

On mande de Stavanger qu'un grand vapeur allemand, faisant route pour Stettin, a été jeté sur la côte norvégienne. L'équipage est sauvé, mais le navire est perdu, avec une précieuse cargaison de minerai.

L'affaire des navires hollandais torpillés par les pirates

Amsterdam, 28 Juin.

Un télégramme de Berlin donne le texte de l'accord intervenu entre les gouvernements hollandais et allemand au sujet des bâtiments hollandais torpillés. Le torpillage est expliqué comme suit : le sous-marin responsable n'avait pas reçu, contre toute attente, l'ordre

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 29 Juin

— 12 —

LE

Roman de Christiane

PREMIERE PARTIE

LA BRUNE ET LA BLONDE

...De deux femmes inconnues de Servières et de Verteuil.

Ils avaient eu chacun un soupir de soulagement.

Et puis voici que, tout à coup, les yeux d'acier du chirurgien étaient traversés par un éclair... voici que son visage, pendant une seconde, reflétait une émotion violente.

Il venait de lire un nom :

— Roger Darmont.

... Suivi de cette explication :

... Fracture du crâne... Etat très grave.

— Oh !... oh ! murmura-t-il.

Une vision passa devant ses yeux.

Celle de Christiane... de la femme désirée... qui, à ses supplications, avait dédaigneusement répondu par ce mot : Jamais !

Alors sous l'influence d'une pensée soudaine qui le traversait, un sourire étrange, cruel, cynique courut sur ses lèvres minces...

Déjà Verteuil avait remarqué ce sourire, mais il l'attribuait à la joie que devait éprouver à présent son compagnon.

Un instant le jeune chirurgien du regard chercha quelqu'un dans la foule.

... Madame Darmont.

Puisque son mari se trouvait dans ce train, elle devait être à sa rencontre.

Il ne l'aperçut pas.

Verteuil entraînait Servières.

Dans le grand hall bruyant, ruisselant de lumière électrique, tous deux marchaient à petits pas.

L'émotion du jeune chirurgien persistait. soudain, il demanda :

— Connaissez-vous ce pauvre Darmont ?

Verteuil assujettissait son monocle.

— Darmont... Darmont... attendez... je ne me souviens pas bien... je ne vois pas... Pourtant...

— L'avocat...

— Bon... j'y suis. Oui, j'ai déjà entendu prononcer ce nom-là deux ou trois fois. Mais l'homme m'est absolument inconnu.

Puis après une pause :

— Pourquoi cette question ?

— Parce que ce malheureux est au nombre des blessés.

— C'est un de vos amis ?

Servières réfléchit un instant.

— Un de mes amis, pas précisément. Je suis en relations courtoises avec lui... voilà tout.

Il ajouta :

— Fracture du crâne, état très grave, annonce la dépêche.

— Pauvre garçon !...

Verteuil remarquait :

— Fracture du crâne...

Mais voilà votre affaire à vous qui réussissez merveilleusement dans les opérations de ce genre !

— J'y songe aussi... seulement...

— Seulement quoi ?

— Seulement Darmont n'est pas ici... Quand il y arrivera il sera vraisemblablement trop tard pour intervenir.

— Vous croyez ! Je suppose qu'on a dû former... qu'on doit former là-bas un train spécial.

— C'est certain.

— Le chef de gare pourrait peut-être nous renseigner à ce sujet...

— Assurément...

— Venez donc...

Et c'était Servières qui, cette fois, entraînait son compagnon...

... Servières qui avait eu avant Verteuil... la pensée... l'idée de cette opération possible.

Les renseignements qu'ils obtinrent du chef de gare corroborèrent la supposition qu'ils venaient de faire.

Un train spécial, en effet, formé à Orléans, devait à présent arriver sur le lieu de la catastrophe... On pouvait penser que deux heures plus tard... il serait à Paris.

Servières s'enquérait encore :

— Vous allez, monsieur mander des voitures d'ambulance ?

— C'est fait. J'ai avisé l'hôpital Tenon et la Pitié. Toutes les dispositions nécessaires au transport rapide des blessés vont être prises.

Mais on appelait le fonctionnaire au télégraphe.

Les deux amis se rendirent alors dans la salle d'attente, non sans que le chirurgien fouillât d'un regard inquisiteur... d'un regard anxieux, la foule qui continuait à se presser dans la gare.

... Cette foule où déjà il avait peur de voir quelqu'un...

... Christiane Darmont.

... Christiane Darmont, dont la présence dérangerait les projets, encore obscurs, qui s'élaboraient en lui.

Absorbé par ses pensées, il ne prêtait plus d'attention aux propos de son compagnon qui, bientôt, las des réponses ambiguës qu'il lui faisait, déclara tout à coup, après avoir consulté sa montre :

— Mon cher, vous me voyez au regret de vous quitter. Mais cette obligation-là m'est imposée.

— Vous n'attendez pas votre théâtreuse ?

— Non.

Et, avec un sourire :

— Mon intention était seulement de la conduire jusque chez elle en voiture, car, ce soir, je me dois à l'hebdomadaire dîner de famille... Ce serait une folie que de déranger la tradition... une folie qui se traduirait — quelque ingénieux prétexte que je puisse fournir — par un étranglement certain de mes subsides mensuels... Aussi, comme je ne les trouve pas trop élevés, je m'incline... et je rentre... au bercail.

Il ajouta en riant :

— Je parle sagesse... Eva elle-même, me donnera raison... Au revoir, mon cher !

Ensuite comme Servières se levait :

— Bonne chance, hein...

— Merci...

Et léger, ne songeant déjà plus à la catastrophe :

— A ce propos, ne m'oubliez pas... pour l'enterrement ?

Puis comme son compagnon, avec un frisson involontaire, le regardait étonné :

— L'enterrement de votre vie de garçon, voyons...

Et il s'éloignait, le monocle ajusté, en faisant décrire à sa canne quelques moulinets savants.

— L'imbécile ! murmura le chirurgien.

Il eut un soulagement de se sentir seul... Le verbiage de Verteuil l'agaçait.

Les pensées qui depuis un moment traversaient son esprit étaient graves !

De nouveau, il avait pris place dans un fauteuil ; longtemps il y demeura, les sourcils froncés à réfléchir.

Et tout à coup, avec un tressaillement, il murmura, répondant à une pensée secrète qui lui venait :

— Oui, ainsi elle pourrait être à moi... à moi.

Il s'était levé. Il quitta la salle d'attente, gagna les quais.

Et partout son regard dur, anxieux fouilla, chercha encore la femme vers qui allaient toutes ses pensées, et qui pour lui... n'avait que du mépris... du dédain... de la répulsion peut-être...

...La femme qui allait souffrir à présent... souffrir atrocement dans son cœur... dans sa tendresse... dans son amour.

... Qu'il rêvait... lui... pourtant de faire souffrir davantage encore si c'était possible.

Il ne l'aperçut pas... ce qui, visiblement lui fut une satisfaction.

Tout à coup il se trouva non loin d'un homme de cinquante ans, au visage grave et symphatique, encadré d'une épaisse barbe grise.

C'était le docteur Clertan, chirurgien en chef de la Pitié.

Georges Servières, à son arrivée en France, avait été quelques mois dans son service.

Clertan s'approcha de lui.

— J'espère, Servières, que vous n'êtes pas intéressé à cet affreux malheur ?

PAUL ROUGET.

(La suite à demain.)

de ne pas torpiller les bâtiments en question à la suite d'un dérangement dans la radiotélégraphie.

En raison de ce fait, le gouvernement ne pouvait admettre sa responsabilité dans cette affaire qu'il déplorait pourtant.

Au sujet des négociations elles-mêmes, le télégramme ajoute : Le gouvernement hollandais reconnaît l'aménité dont le gouvernement allemand a fait preuve au cours des négociations et ainsi l'incident qui avait assombri les relations hollando-allemandes est réglé d'heureuse façon.

Le « Mongolia » coulé par une mine

Londres, 28 Juin.

Le navire *Mongolia*, de la Péninsular Oriental, a heurté une mine dans le voisinage de Bombay. Le bâtiment a coulé ; le courrier postal est perdu. Des chaloupes sont arrivées à Bombay amenant un certain nombre de passagers et de marins.

Paris, 28 Juin.

Une dépêche de Londres fait connaître que le vapeur *Mongolia*, de la Compagnie Peninsular Oriental, a heurté une mine dans les eaux de Bombay.

Le bâtiment a coulé, le courrier postal a été perdu. On a pu sauver un certain nombre de passagers et de marins.

On se demande d'où vient la mine qui, si loin des eaux européennes, a fait sauter le *Mongolia*. Il a été dit au Parlement anglais qu'un corsaire allemand passant le cap de Bonne-Espérance, était allé semer ces mines jusqu'à l'entrée de la mer Rouge. Le *Mœwe* ne se contentait pas de couler les navires marchands au canon, il posait des mines et c'est à l'une d'elles qu'on attribue les graves avaries du transport anglais *Tyndareus* qui, ayant un bataillon d'infanterie anglaise à bord, a heurté une mine le 9 février dernier, au large du cap des Aiguilles (extrémité sud de l'Afrique) et a été sauvé grâce à son état-major.

Il est loisible de soupçonner aussi quelque complicité neutre. Le procès de Bergen a montré que des navigateurs neutres pouvaient servir les Allemands ; mais il est aussi possible de supposer que quelque mine détachée de son orin et entraînée par les courants, a franchi d'immenses distances. Les côtes de Norvège ont reçu quantité de mines venant des champs posés par les Allemands et aussi par les Anglais dont quelques-unes allèrent jusqu'au cap Nord.

Les chemins accomplis par certaines mines ont été très considérables. Dix-huit mois après le siège de Port-Arthur, un navire a été coulé au milieu du Pacifique pour avoir rencontré, à des milliers de milles de son point de départ, une mine provenant des actes de la guerre russo-japonaise. La divagation des mines est un danger actuel qui continuera après la guerre.

Les efforts de l'Italie pour combattre la piraterie

Rome, 28 Juin.

Au sujet de la guerre sous-marine, les journaux écrivent que depuis le 1er mars, époque à laquelle fut établie la surveillance et la défense du trafic national, l'Italie a su créer en moins de quatre mois une organisation défensive qui permet de regarder l'avenir avec la plus grande confiance. Cette organisation comprend les moyens les plus variés, du canon au train blindé, des canots automobiles invisibles et rapides au grand navire armé, des hydroplanes au petit dirigeable d'exploration et d'offensive, des patrouilleurs aux torpilleurs et aux sous-marins garde-côtes.

Il s'agit de milliers de bouches à feu, de centaines d'avions, de centaines de barques, de patrouilleurs, de canots automobiles, de torpilleurs. Les canons, les projectiles et tout le matériel de l'armement en général ont dû être constitués spécialement à cet effet afin qu'on ne les retire pas à d'autres services. Les préparatifs offensifs et défensifs n'ont pas encore atteint leur complet développement, mais ce moment ne saurait tarder.

La Révolution en Russie

La mission américaine reçue par Broussiloff

Pétrograde, 28 Juin.

M. Elihu Root et le général Scott, de la mission américaine, accompagnés du ministre des Affaires Etrangères, M. Terestchenko, sont arrivés au quartier général où ils ont eu une conférence avec le généralissime Broussiloff. Le général Scott partira du quartier général pour une tournée d'une dizaine de jours sur le front.

La Constituante

Pétrograde, 28 Juin.

Le gouvernement provisoire publie un décret fixant au 30 septembre 1917 les élections à la Constituante et au 13 octobre la convocation de la Constituante.

La Question de la Paix et l'Autriche

Bâle, 28 Juin.

On mande de Vienne :

La Chambre a adopté la loi prolongeant le mandat des députés jusqu'au 31 décembre 1918. Répondant au député Daszynski, le président du Conseil a déclaré notamment qu'il pouvait dire, d'accord avec le ministre des Affaires Etrangères, qu'il est inexact de prétendre que l'Autriche ait reconnu le droit des nations de disposer d'elles-mêmes comme base d'une paix durable. Le gouvernement s'en tient au principe constitutionnel d'après lequel le droit de conclure la paix est réservé à l'empereur qui est chargé du soin de défendre dans toutes circonstances décisives les intérêts des peuples de l'Autriche-Hongrie et de pourvoir à leurs besoins.

A condition que ces droits souverains de la couronne soient sauvegardés, le gouvernement est constamment prêt, d'accord avec ses alliés à entrer en pourparlers avec ses ennemis sur la base d'une paix durable.

Bâle, 28 Juin.

A la Chambre, les socialistes insistent sur la nécessité de faire connaître les buts de guerre de l'Autriche. Ils affirment que la paix doit être conclue sur la base de la renonciation aux annexions et aux indemnités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. M. Stoelzl, de l'Union nationale allemande, déclare que les buts de guerre de l'Autriche-Hongrie sont connus. Elle désire une paix honorable, dit-il, lui garantissant qu'elle n'a pas consenti de si grands sacrifices en vain, cette paix ne peut être réalisée que de concert avec les Alliés.

Les tentatives de paix avec la Russie

Pétrograde, 26 Juin.

(Retardée dans la transmission)

La dernière proposition pacifique faite par l'Autriche-Hongrie est commentée par certains organes de la presse qui tous relèvent le manque de sincérité de cette proposition. La *Gazette de la Bourse* écrit : Il faut constater que la proposition de paix austro-allemande n'approche aucunement de la paix. Ce n'est rien d'autre qu'un jeu bien connu de formules adapté au moment actuel. Si les puissances centrales désirent sincèrement et honnêtement une paix équitable qu'elles le disent.

Le journal *Sobremenno Slovo* voit dans les propositions pacifiques réitérées des adversaires la preuve de leur grande soif de paix. Le journal considère que le renforcement de la puissance du front d'une part et l'unification de l'arrière d'autre part paralysant la contre-révolution de la Droite et de la Gauche sont capables de produire une impression considérable sur l'adversaire et de rendre le problème de paix réalisable.

UN NOUVEAU GROUPE A LA CHAMBRE

La Ligue républicaine

Paris, 28 Juin.

Les journaux donnent des renseignements sur une nouvelle Ligue politique en formation sous le nom de Ligue républicaine qui paraît à certains l'indice d'une scission dans le parti radical socialiste.

Ce groupe comprendrait entre autres les noms de MM. Accambray, Laval, Ceccaldi, Caillaux, René Renoult, de Monzie, Augagneur, Deblerre, etc., et un certain nombre de publicistes et hommes de lettres parmi lesquels on cite MM. Almereyda, Séailles, Aulard, Anatole France, etc. Le programme d'action de la Ligue républicaine n'est pas encore arrêté.

Le *Petit Journal* dit qu'elle est créée en vue de permettre à la « démocratie » d'exercer sur la vie sociale et politique de la nation son contrôle républicain.

Selon l'*Homme Enchaîné*, après une intervention de M. Caillaux, le retour de l'Alsace-Lorraine dans la grande famille française aurait été inscrit dans le programme.

Le *Figaro* signale le bruit d'après lequel M. Caillaux développerait dans une prochaine grande réunion le programme de la Ligue et s'affirmerait comme le chef du mouvement.

L'Angleterre réglemente l'Exportation du Charbon en France et en Italie

Londres, 28 Juin.

On publie ce soir un nouveau règlement officiel pour l'expédition du charbon en France, en Italie et dans leurs possessions. Le but général de ce règlement est d'arrêter les fluctuations des prix du charbon sur le carreau des mines, fluctuations qui se produisent dans certaines régions à cause de l'état anormal du marché et aussi afin de maintenir la régularité de la distribution du charbon si nécessaire à l'heure actuelle. La liste des prix a été établie pour tous les genres de charbons à exporter en France et en Italie après le 28 juin.

Les Comités actuels central et locaux pour la fourniture du charbon en France et en Italie sont maintenus et les mesures sont prises pour que les propriétaires vendant directement à la France et à l'Italie et aussi aux exportateurs, y compris les acheteurs pour le compte de maisons françaises et italiennes, ne cherchent pas à obtenir des privilèges, ni à se faire concurrence entre eux en baissant leurs prix.

Il s'agit aussi d'empêcher les importateurs français et italiens de voir les pays voisins jouir d'avantages refusés à eux-mêmes. Le règlement fixe la rémunération des exportateurs au taux du courtage d'assurance de la commission aux agents, etc. Quant au charbon exporté à d'autres destinations, le règlement prescrit qu'en aucun cas les prix ne seront inférieurs à ceux applicables aux ventes à la France et à l'Italie.

Pour empêcher le ravitaillement de l'Allemagne

L'Amérique surveille les exportations chez les neutres

Londres, 28 Juin.

Une dépêche de Washington au *Morning Post* annonce que des agents américains seront placés dans les pays neutres pour surveiller la distribution et la consommation des exportations américaines et pour s'assurer que l'Allemagne n'en reçoit rien.

Les permis d'exporter accordés par le gouvernement britannique ne seront pas abolis, mais les gouvernements américain et anglais coopéreront étroitement, (ainsi aucun navire ne pourra faire de commerce sans que les Alliés approuvent le but de son voyage, la nature de sa cargaison et sa destination).

La Commission des exportations américaines va étudier la question des navires neutres qui stationnent dans les ports et refusera aux neutres les approvisionnements américains s'ils ne sont pas transportés par des navires neutres, forçant ainsi les neutres à employer ces navires actuellement inutiles.

L'Amérique contre l'Allemagne

L'emprunt de la Liberté aux Etats-Unis

New-York, 28 Juin.

Le ministère des Affaires Etrangères à Washington, annonce que d'après le décompte officiel, le montant souscrit à l'emprunt de la Liberté s'élève à 3.035.226.850 dollars, soit 50 pour cent de plus que la somme demandée. Il y a eu plus de quatre millions de souscripteurs américains, hommes et femmes. On estime que 3.960.000 souscripteurs, soit 99 pour cent du nombre total, sont pour des sommes variant de 50 à 10.000 dollars et plus, ces souscriptions s'élevant à peu près à 190 millions de dollars. Un des principaux buts de l'emprunt était de distribuer les obligations aussi largement que possible, comme on se rendait compte que la situation financière de même que la politique du gouvernement est d'autant plus forte qu'elle s'appuie davantage sur le peuple. A ce point de vue, le grand nombre des petits souscripteurs montre que l'emprunt a été un grand succès. Le ministre des Finances, M. Mc. Adoo, dit dans un communiqué officiel :

« La large répartition des obligations et le fait qu'un montant considérable a été souscrit au delà de la somme demandée, sont une réponse éloquente et concluante aux ennemis de ce pays qui prétendaient que le cœur de l'Amérique n'était pas dans la guerre. Le résultat obtenu prouve le patriotisme et la détermination du peuple américain de lutter pour la revendication des droits américains outragés ; la prompte restauration de la paix et l'établissement de la liberté dans le monde. Le Congrès a promis d'employer toutes les ressources des Etats-Unis pour que la guerre se termine par la victoire. Le succès de l'emprunt indique l'état d'esprit et la résolution du peuple américain et de quelle façon il répondra aux futurs appels de leur pays pour les crédits nécessaires à la conduite de la guerre. »

Les exportations pour les Scandinaves

Washington, 28 Juin.

Les Etats-Unis refuseront le permis d'exporter des aliments vers les pays scandinaves, si ceux-ci continuent à exporter le minerai et autres produits en Allemagne.

La suppression des journaux étrangers suspects

New-York, 28 Juin.

Le gouvernement étudie la nécessité d'instituer une censure qui permettrait la suppression de certains journaux publiés en langue allemande, russe ou grecque qui contiennent des articles tendancieux frisant presque la trahison. Les lois existantes ne permettent actuellement au gouvernement d'exercer aucune action contre ces journaux.

POURQUOI NOUS NOUS BATTONS

L'opinion du général Pershing

Paris, 28 Juin.

Le général Pershing a exprimé dans les termes suivants son opinion sur les pages du général Pétain publiées par le *Bulletin des Armées* :

« Je viens de lire avec un profond intérêt ce que le général Pétain a écrit sous ce titre : « Pourquoi nous nous battons ». La réponse à la question qu'il pose est complète et logique. Les faits qu'il avance doivent convaincre le monde de la justice de notre cause. J'estime qu'il n'est pas possible de mieux exposer le rôle des Alliés dans cette lutte.

« Quiconque connaît la vérité sur la situation ne saurait manquer de condamner les méthodes et les procédés adoptés par le gouvernement impérial allemand et cette vérité vient d'être mise en évidence avec une lumineuse clarté par le grand capitaine qu'est le commandant en chef de l'armée française. Il ne doit plus exister de paix qui ne soit une paix durable. L'idéal pour lequel combattent les Alliés est sacré.

« La France continuera de mener son magnifique combat pour les droits et les libertés de l'humanité et les nouveaux exemples d'héroïsme que donne sa vaillante armée, inspireront encore ceux qui combattent à ses côtés. »

A l'Académie française

La réception de M. Alfred Capus

Paris, 28 Juin.

M. Alfred Capus, élu à la place vacante par la mort du mathématicien Henri Poincaré, est venu prendre séance cet après-midi. M. Maurice Donnay présidait. M. Poincaré et le maréchal Joffre étaient présents.

M. Alfred Capus a prononcé l'éloge de M. Henri Poincaré.

M. Maurice Donnay, directeur de l'Académie, complimente le récipiendaire du portrait qu'il a fait du « savant prodigieux » dont il vient de prononcer l'éloge.

Ce fut, en somme, une réception simple et cordiale.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 28 Juin.

La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de **M. Deschanel.**

Le scrutin public à la tribune est aussitôt ouvert pour l'élection d'un questeur.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre, modifié par le Sénat, concernant l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1917. Le Sénat a réduit le chiffre des ouvertures à 333.957.236 francs, le diminuant de 110.540.490 francs.

Le projet de crédits est adopté par 486 voix contre 4.

M. Lenoir élu questeur

Le président proclame le résultat du scrutin pour l'élection d'un questeur. **M. Lenoir** est élu par 168 suffrages (applaudissements). M. Simonet a réuni 98 suffrages. Il y a 2 bulletins blancs ou nuls.

LA QUESTION DES LOYERS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les loyers. La Commission demande à la Chambre de réserver l'article 27 (dispositions financières).

MM. Lugol, Levasseur, Lauche s'élèvent contre cette procédure.

Les articles 27 et 28 sont réservés.

La Chambre adopte l'article 30 : « Il sera tenu compte pour déterminer le loyer des prix en vigueur au 1er août 1914.

La Chambre aborde le titre de la loi « juridiction et procédure ». L'article 31, qui organise les Commissions arbitrales composées d'un président, de deux propriétaires et deux locataires, est adopté.

L'art. 32 prévoit le dressement de listes des propriétaires et des locataires par un système de tirage au sort.

M. Levasseur propose un système d'élection.

L'amendement Levasseur est rejeté à mains levées.

M. Lugol fait adopter une modification de forme acceptée par la Commission. L'art. 32 est adopté ainsi que l'art. 33 : Les décisions de la Commission seront prises à la majorité.

A l'art. 34 (incompatibilités), **M. Lauche** fait ajouter après : « ne peuvent être choisis les locataires propriétaires d'immeubles de rapport dans le département » les mots : « et départements limitrophes ». Cet article prévoit que les femmes âgées de 25 ans au moins pourront faire partie des Commissions arbitrales.

L'art. 34 est adopté ainsi que l'art. 35 (procédure du tirage au sort sur les listes de propriétaires et locataires), et l'art. 36 (cas de récusation des assesseurs).

La Chambre adopte l'article 38. Sur l'article 39, elle repousse un amendement de M. Levasseur tendant à ce que le locataire puisse être assisté d'un Conseil dans les préliminaires de conciliation et un amendement à peu près semblable de M. Ribeyre. L'article 39 ainsi que les articles 40, 41, 42, 43 et 44 sont adoptés.

Sur l'article 45, autorisant les parties à se faire représenter par un parent ou allié, par un avocat régulièrement inscrit ou par un avoué exerçant près le tribunal civil de l'arrondissement, M. Levasseur présente un amendement élargissant cette faculté de se faire représenter à toute personne agréée par le président de la Commission arbitrale.

Cet amendement, combattu par le gouvernement et la Commission, est repoussé par 369 voix contre 143.

Les articles 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58 sont successivement adoptés sans discussion.

La séance est levée et la suite de la discussion des loyers est renvoyée à une séance ultérieure.

Demain vendredi, séance à 2 heures.

SÉNAT

Paris, 28 Juin.

La séance est ouverte à 3 heures 30, sous la présidence de **M. Antonin Dubost.**

Le Sénat adopte le projet de loi rectifiant le décret du 22 décembre 1913, qui a prohibé l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, des alcools et des liqueurs d'origine ou de provenance étrangère.

L'utilisation des effectifs

La suite de la discussion des articles de la loi Mourier reprend ensuite.

Dès l'ouverture de la discussion, **M. Emile Chautemps** dit qu'il faut qu'il soit bien entendu que la disposition relative aux étudiants en médecine votée à la dernière séance et insérée dans l'article 2 de la proposition en discussion n'aura pas d'effet rétroactif, qu'elle n'empêchera donc pas les étudiants pourvus de deux inscriptions de suivre, en vertu du décret du 18 janvier dernier, des cours spéciaux en vue de leur nomination au grade de médecins auxiliaires.

Après une réplique de **MM. Chéron** et **Milliès-Lacroix**, l'incident est clos et le Sénat passe à la discussion de l'article 3 qui exclut des dispositions de l'article 1er les spécialistes qualifiés indispensables soit aux armées, aux usines de guerre ou établissements travaillant pour la Défense nationale.

M. Cazeneuve présente un amendement qui tend à viser les spécialistes employés non seulement dans les usines, établissements ou exploitations travaillant pour la Défense nationale, mais aussi dans les laboratoires et qui sont occupés au contrôle et à la fabrication du matériel de guerre et non pas seulement à l'étude, à la construction, à l'entretien, au service ou à la réparation de ce matériel.

Après observation de M. Chéron, M. Cazeneuve abandonne le mot laboratoire, mais maintient son amendement en ce qui concerne le mot fabrication.

L'article 3 est adopté avec addition du mot fabrication. Les articles 4 à 9 sont adoptés.

Sur l'article 10 (sursis), **M. Jeanneney** demande qu'un sursis ne puisse être accordé à un homme de la réserve de l'active qu'en vertu d'une décision spéciale du ministre de la Guerre.

M. Chéron répond que la Commission accepte l'addition proposée par M. Jeanneney au premier paragraphe de l'article 10.

M. Painlevé accepte également.

L'article 10 est adopté avec l'addition proposée par M. Jeanneney.

M. Fabien Cesbron demande, par voie de disposition additionnelle que les membres du Parlement, à l'exception des membres du gouvernement, soient strictement soumis aux obligations militaires de la classe à laquelle ils appartiennent, cela sans aucun privilège. Il dit qu'il est temps de régler la situation militaire des membres du Parlement. Cette situation crée un état de malaise auquel il convient de mettre un terme. La proposition en discussion offre une excellente occasion de le faire.

L'incident soulevé par M. Fabien Cesbron amène une certaine agitation. Plusieurs interruptions se font entendre.

M. Chautemps. — Le Parlement une fois convoqué, la place des députés et des sénateurs était à leur banc, à la Chambre et au Sénat. Vous oubliez que le Parlement a sauvé le pays. (Approbations sur divers bancs, bruit sur d'autres).

Le président prie M. Chautemps de ne pas interrompre.

M. Fabien Cesbron insiste pour l'adoption de sa proposition additionnelle.

M. Gustave Rivet définit le rôle du Parlement et dit : Le Parlement a un devoir particulier. Ce n'est pas un privilège c'est un devoir de siéger sur ces bancs. Votre proposition tendrait à désorganiser le pouvoir. (Applaudissements à Gauche). Vous avez le droit d'avoir du dédain pour le Parlement. Moi, je proclame qu'il est indispensable. (Très bien !) et il est prouvé par le travail énergique quoique secret de ses Commissions. Si le Parlement n'avait pas été réuni — trop tard hélas ! — et si les Commissions n'avaient pas agi sur le pouvoir exécutif, vous savez bien vous-même ce qui en serait résulté. Les hommes peuvent avoir des faiblesses. Elevons nos esprits au-dessus des contingences. Vos critiques sur les hommes sont faciles. Ce qui doit rester c'est la majesté du Parlement. (Très bien !).

Nous défendons le peuple lui-même avec ses droits, termine M. Rivet. Il ne doit jamais être privé de ses représentants qui agissent au nom de la nation. (Très bien !). Leur contrôle n'est jamais plus nécessaire qu'en temps de guerre. C'est dans ce temps que la nation a le plus grand intérêt à ce que sa représentation ne soit pas amoindrie. (Vifs applaudissements).

Après une intervention de M. Henry Chéron et du ministre de la Guerre, la disposition additionnelle de M. Fabien Cesbron est repoussée par 180 voix contre 36 sur 216 votants. Puis l'ensemble de la loi est adopté à l'unanimité des 243 votants.

Le Sénat s'ajourne à demain vendredi trois heures.

La séance est levée à 5 h. 50.

A travers les Journaux

Paris, 28 Juin.

L'*Homme Enchaîné*. — L'échange des prisonniers. — De M. G. Clemenceau :

Nous passons un peu légèrement de l'échange des malades sur lequel il n'y a rien à dire à l'échange des valides militaires et civils qui vaut d'être examiné de très près.

Pourquoi rendre à l'Allemagne un homme de 40 ans d'âge, pour la seule raison qu'il a dix-huit mois de captivité et se trouve le père de trois enfants ? Est-on bien sûr qu'on ne troquera pas même homme pour homme, que l'avantage ne soit pas pour le pays des familles nombreuses ? Quand je pose cette question avec quelques autres, je recueille simplement cette réponse : Question d'humanité.

Cet argument n'est point de ceux auxquels je me refuse. Voyons donc quelle somme de réalité substantielle on peut nous offrir.

Question d'intérêt militaire pour les Boches, car on n'allèguera pas que ce soit le sentiment qui les meuve. Question d'humanité ! Pour nous le glaive dans un plateau de la balance, la sensibilité dans l'autre. De quel côté la décision de l'aiguille si l'on allègue sans le contre-poids d'autres considérations l'effroyable infortune de nos populations des régions envahies ?

Qui d'entre nous n'est disposé à l'alléger de tout son effort dans la mesure d'où le permet l'intérêt supérieur de la victoire française qui sera pour eux la finale délivrance en même temps que pour toute la Patrie à laquelle ils ont si noblement offert le plus cruel tribut de misères.

L'Organisation des Ports de Commerce

Paris, 28 Juin.

La sous-Commission sénatoriale des Transports a entendu la lecture du rapport de M. Brindeau sur l'organisation des ports de commerce et en a approuvé à l'unanimité les conclusions qui seront soumises dans une réunion prochaine aux ministres des Travaux Publics, du Commerce et des Finances.

La Réglementation de l'Alcool

L'arrêté pris à Paris

Paris, 28 Juin.

Le préfet de police a signé ce matin l'arrêté suivant qui vraisemblablement servira de modèle aux arrêtés que prendront les préfets en province :

ARTICLE PREMIER. — La vente au détail des spiritueux à consommer sur place est interdite dans tous les cafés, estaminets et autres débits de boissons de quelque nature que ce soit, sauf aux heures correspondant aux deux repas principaux et fixées comme suit, à raison de deux heures pour chacun de ces repas : de 12 h. à 14 h. et de 19 h. à 21 h. L'interdiction demeurera applicable pendant toute la journée d'ouverture de ces établissements en ce qui concerne les femmes et les mineurs au-dessous de 18 ans.

ART. 2. — La vente au détail des spiritueux à emporter est interdite dans tous les débits de boissons de quelque nature qu'ils soient en quantité de même espèce inférieure à 2 litres ou à 2 bouteilles de 90 centilitres chacune.

ART. 3. — Ne sont pas compris dans les interdictions formulées par les articles 1 et 2 du présent arrêté : 1° Le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel ; 2° Pourvu qu'ils ne titrent pas plus de 18°, les vins de liqueur et d'imitation ainsi que les vins aromatisés préparés sans addition, macération ni distillation de substances contenant des essences ; 3° Pourvu qu'elles ne titrent pas plus de 23° les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais.

ART. 4. — Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ART. 5. — L'arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1915 sus-visé est rapporté.

Un Aviateur fait une chute mortelle

Chalon-sur-Saône, 28 Juin.

Après avoir survolé la ville de Chalon-sur-Saône, un avion se dirigea vers le Sud. En arrivant au-dessus du village de l'Abergement, l'appareil prit feu. Le maréchal des logis qui le pilotait voulut sauter de l'avion, mais il se tua dans sa chute.

La Réglementation des Cinémas

Paris, 28 Juin.

Le groupe radical-socialiste a examiné les diverses questions que doit soulever devant la Chambre le débat sur l'offensive du 16 avril. Il a, d'autre part, décidé de signer unanimement la proposition de résolution de M. Fernand Rabier tendant à l'interdiction des films cinématographiques dangereux pour la moralité de la jeunesse.

La Crise du Papier

La Commission Interministérielle de la presse constate avec regret, que depuis deux mois, malgré les promesses formelles faites par le gouvernement, celui-ci n'a pas donné satisfaction aux 45 sursis de conducteurs de machines à papier journal et autres spécialistes, ainsi qu'aux diverses mesures réclamées par la presse, afin de pouvoir continuer à paraître.

Désireuse de prévenir le public d'une situation qui ne peut que lui être préjudiciable, elle rejette, dans ces conditions, sur le gouvernement l'entière responsabilité de l'aggravation de la crise qui ne tardera pas à paralyser entièrement la presse, si les mesures indiquées au gouvernement et qu'il a promis d'appliquer, ne sont pas prises sans délai.

Abonnements d'Eté

Pour faciliter la lecture du PETIT PROVENÇAL aux personnes qui se déplacent pendant la saison estivale, nous mettons à leur disposition des abonnements de courte durée dans les conditions suivantes :

	Bouches-du-Rhône et départements limitrophes	Autres départements
15 jours	0 90	1 10
1 mois	1 80	2 10
2 mois	3 50	4 10

DANS LE P.-L.-M.

Le nouvel horaire de la saison d'été

La Compagnie P.-L.-M. nous communique le nouvel horaire pour la saison d'été, en ce qui concerne les relations rapides entre Paris et le littoral de la Méditerranée :

Train direct de Paris (3e classe), 7.45 matin; arrivée à Marseille 23.29 soir.

Train poste de Paris (1re classe), 20.5 soir; arrivée à Marseille, midi.

Train poste de Paris (1re et 2e classes), 20.15 soir; arrivée à Marseille, 12.12 soir.

Train poste de Marseille (1re et 2e classes), 12.35; arrivée à Nice, 17.40.

Train direct Tarascon (3e classe), 22.36; Nimes, 23.37.

Train rapide Avignon (3e classe) 10.43; Tarascon, 11.15; Nimes, 11.44; Montpellier, 12.45; Cette, 13.19.

DIRECTION DE PARIS

Train poste (2e classe), Menton 9.18; Nice, 10.30; Cannes, 11.21; arrivée à Marseille, 15.40.

Train poste (1re classe) Marseille, 16.15; Lyon, 22.15; Paris, 8.45.

Train poste (1re et 2e classes), Marseille, 16.28; Lyon, 22.36; Paris, 8.55.

Train direct, Marseille, 23.25; Lyon, 5.34; Paris, 18.15.

La Culture physique des Jeunes Filles

Le groupement sportif féminin, créé par Mlle Beddoukh, après la causerie faite le dimanche 24 juin 1917, dans la salle des conférences municipales, 50, rue des Dominicaines, par Mme Collombel, directrice de l'école Edgar-Quinet, sous la présidence effective de M. Dubois, secrétaire général à la Mairie de Marseille, sur la culture physique des jeunes filles, émet les vœux suivants :

« Que l'on évite le plus possible de placer les jeunes filles dans des halls vitrés, sous lesquels la chaleur est particulièrement pénible, que des lavabos à l'usage exclusif des jeunes filles soient mis à leur disposition; qu'il soit accordé un répit de quinze minutes à 9 heures, et un autre à 16 heures, avec faculté de sortir, de se détendre et de faire un léger repas; que la semaine anglaise soit accordée sans retenue de salaire et sans heures supplémentaires. »

Revue Financière

La Bourse pendant toute cette semaine est restée calme et la cote par suite s'est montrée légèrement irrégulière. Nos rentes ne subissent pas de variations de cours importantes. Le groupe russe fait preuve d'une disposition meilleure. Cuprifères et caoutchoutiers soutenus.

Tous nos efforts doivent tendre à aider nos combattants, notamment en fournissant au Trésor, par l'achat de Bons ou d'Obligations de la Défense nationale, toutes les ressources utiles pour faire face aux exigences d'une situation qui nous procure chaque jour de nouveaux avantages sur l'ennemi.

Il existe deux types d'obligations. Celles de l'ancien type remboursables au pair, c'est-à-dire à 100 fr. au plus tôt en 1920 et au plus tard en 1915. Les nouvelles obligations émises au pair, à 5 ans d'échéance, offrent cet avantage d'être remboursables, au gré du porteur, à la fin de la première année et ensuite tous les six mois. Une prime de 2,50 par 100 fr. de capital est attribuée aux porteurs qui les conserveront 5 ans.

Ces deux types d'obligations comportant des coupures de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr. et au-dessus, leur intérêt payable d'avance est exempt d'impôt dans les mêmes conditions que celui des Bons qui facilitent de façon si avantageuse les placements à 3 mois ou à 6 mois.

Le Midi au Feu

CITATIONS

Tringue Paul, sergent au 12e bataillon de tirailleurs malgaches, a été cité à l'ordre du bataillon dans les termes suivants :

« Faisant partie, au combat du 15 mai 1917, des vagues d'assaut, a été blessé au cours de l'action en faisant bravement son devoir ». (Déjà cité à la brigade).

M. Jouve Louis, maréchal des logis au 2e régiment d'artillerie de montagne, 50e batterie, a été cité à l'ordre du régiment en ces termes :

Sous-officier brave, qui s'est acquitté avec la plus grande conscience des nombreux ravitaillements en munitions à proximité immédiate de la ligne de feu et a su maintenir par son exemple la meilleure discipline dans sa colonne obligée de passer sous des tirs très violents aux nombreux points ou passages repérés.

Le maréchal des logis Jouve a été décoré de la Croix de guerre à l'armée d'Orient le 14 mai 1917.

Notre concitoyen *M. Georges Dor*, sous-lieutenant à l'état-major du premier groupe du 118e d'artillerie, a été cité à l'ordre du corps d'armée dans les termes suivants :

Jeune officier plein d'entrain, ne comptant ni avec la peine, ni avec le danger, toujours prêt pour les missions périlleuses. Officier orienteur du groupe, a été à de nombreuses reprises, soit comme aspirant, soit comme sous-lieutenant, chargé du service de l'observation aux tranchées de première ligne et y a rendu, grâce à son sang-froid, les meilleurs services pour l'exécution des tirs et la liaison avec l'infanterie, les 4 et 5 mai 1917.

Le brillant officier est le fils de Me Dor, avoué.

Le sous-lieutenant *Ferrier Marius*, classe 1916, du 76e d'infanterie, 10e compagnie, a été cité à l'ordre du régiment pour le motif suivant :

Officier très brave et énergique, d'un calme et d'un sang-froid remarquables. S'est prodigué dans l'organisation défensive d'un ouvrage.

C'est la deuxième fois que le sous-lieutenant Ferrier est cité.

M. Ytier Louis, brigadier au 87e régiment d'artillerie lourde, a été cité à l'ordre du régiment en ces termes :

S'est mis spontanément, dans la nuit du 11 au 12 juin 1917, à la recherche de son lieutenant disparu, après avoir été appelé au poste de commandement et a continué ses recherches pendant la plus grande partie de la nuit, sans souci du danger.

Toutes nos félicitations à nos valeureux concitoyens.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

JEUNES GENS

2e et 11e CANTONS

Sont définitivement admis :

MM. Alcardi, Aillaud-Viard, Alamel, Amade, Ambrosi, Amic, Amigon, André Jean-Baptiste, André Jules, André Marcel, Andrzejewski, Antras, Arbona, Audibert, Audier, Andoll, Augé, Bachmann, Baral, Bard, Barthélemy, Barts, Baudon, Bauza, Bayeurthe, Beaudou, Bédarride, Bellavigna, Belliteud, Bérenguier, Berge, Bernard, Bianchi, Billaud, Billeau, Bibolini, Blanc Aug., Blanc Georges, Blanc Charles, Blancard, Boissière, Bonniel, Bonnier, Borrelly, Bauche, Bouchité, Boullé, Bourrelly, Boussey, Boyer Francis, Boyer René, Braun, Brondi, Brouillet, Bruiz, Brun Laurent, Brun Marcelin, Bruno R., Brusquo, Brutus, Budin, Buech, Caire, Canavaggio, Calvayrac, Calyet, Calzetta, Cappelletti, Caratini, Carbonaro, Carbonetto, Cardi, Carli, Carvin, Cassèse, Castel, Cauvin, Cavaillès, Cayol, Cazaux, Ceassaud, Chaillan André, Chaillan Louis, Challe, Charavin, Charmasson, Cheylan, Coignet, Coindre, Colin, Collomb, Colombet, Conche, Contrucci, Coulange, Coulomb, Coulon, Coutaud, Clariond, Clavel, Craviotto, Crozat.

Daunas Marcel, Daunas Gab, Daunes, Debard, Déclery, Degray, Deleuze, Dell'Anno, Delmas, Delpiroux, Dénery, Didier, Deladilhe, Dor, Domergue, Dubois, Dubost, Dupin, Durand, Echinard, Eichner, Emmanuelli, Escoffier, Fabre, Fabrol, Fanelli, Farhi, Faure A., Faure Emile, Fauvel, Favier, Fizero, Fléchaire, Floravand, Florens, Franc, Françon, Frelet, Fustier, Galon, Ganteaume, Gardella, Garron, Gaimard, Gerbe, Gillot, Giovacchini, Gineste, Ginoux, Gleize, Goertz, Gondinet, Gonzalès, Gonzalès, Goirand, Gouirand, Grégoire, Griffe, Grundler, Guerrera, Guiggi, Huot, Isnard, Jameson, Jeanjean Adolphe, Jeanjean Eugène, Keussayan.

Lange, Larre, Latil, Laty, Laurent, Lavit, Légal, Le Moigne, Léon, Letellier, Lilamand, Lions, Lissongues, Lorenzi, Loubier, Luciani, Marchand, Marengo, Margal, Maria, Mariaud, Marquis, Martel, Martin Paul, Marty, Massini, Mastini, Mauras, Maurel, Maurin, Max, Merle, Meurillon, Micelli Michel André, Migliaresse, Mignacco, Molles, Molle, Monbounoux, Moulin, Mouren, Mouret, Moussion, Mouton Louis, Munaque, Muraire, Nobili, Negro, Orcille, Papadacci, Passebosc, Pellegrin, Pellet, Perachione, Pero, Phélopin, Philippon, Pichinoty, Pissanciel, Pizzella, Plessier, Platel, Poggioli, Pollin, Porre, Poudevigne, Pourrières, Prades, Pravet, Prédal, Pieyre, Priami, Prion, Puccio, Ravel, Reynaud, Ricard, Riggi, Rimbaud, Ribert, Rivière, Robert, Roman, Roure, Roussot Jean, Rouvière, Roux Albert, Rumaud, Saladin, Salomon, Santelli, Sapia, Saunier, Sauvaire, Savoye, Scotto, Ségond, Seignon, Servel, Simien, Sorrentino, Spigat, Tabuce, Tallieu, Tariccо, Tassy Paul, Teissier, Tomasini, Trapé, Travers, Tréglia, Trenca, Tronchet, Tulini, Valerio, Varroux, Vaurès, Venel, Vidal, Vio, Vitello, Xannini, Zucconi.

9e ET 10e CANTONS

MM. Abonnel, Agnès, Allibert, Alory, Amiel, André Emile, André Félix, Antongiorgi, Appaix, Applanat, Arconstanzo, Ardisson, Arnaud Georges, Arnaud Louis, Arniaud, Arrighi, Arzalier, Astruc, Aubert, Audibert, Augustin, Avrisiani, Azoulai, Bachès, Baillon, Balaam, Balestra, Bandler, Bargero, Barneaud, Bataille, Bausa, Bayle, Bénézet, Bérard, Berge, Berger, Bernard, Bernasconi, Bertello, Bertoumieu, Bertola F., Bertola J., Bertrand, Bianchinani, Bizon, Blanc, Boëtti, Bocco, Boghetti, Boisse, Bonnefond, Borghesi, Borrione, Bost, Bouchet, Bouchon, Bouenou, Bouyer, Bugnon, Burgat, Burle, Brémond, Broquier, Bruguier, Bruggiamosca, Brun, Bruna, Cabeillou,

Notules Marseillaises

Donnez-nous des fruits

Le gouvernement a eu la bonne pensée de nous allouer 500 grammes supplémentaires de sucre par personne, pour préparer des confitures. Il ne nous manque plus maintenant que des fruits, ou — plus exactement, car les fruits ne manquent pas — des fruits à bon marché.

Les ménagères reculent devant les prix actuellement pratiqués. Les cerises — en pleine saison — valent encore 14 sous le kilo; les fraises sont à 1 fr. 80... Et pourtant, ces fruits abondent et pourraient être cédés à bas prix. Il nous revient, en effet, que dans certains pays de Provence, les fruits pourrissent sur les arbres.

C'est que, là aussi, les intermédiaires spéculent. Ils ont plus d'avantages à vendre 100 kilos avec 0 fr. 25 de bénéfice que 1.000 kilos avec quelques centimes de profit. Et ils n'achètent aux producteurs que des quantités prudemment limitées, pour maintenir les hauts prix. La preuve en est fournie par ces prix eux-mêmes qui sont, aujourd'hui où la saison des cerises bat son plein, sensiblement égaux que lorsqu'elles étaient « primeurs ».

Du sucre, c'est bien, mais pour faire des confitures il nous faudrait des fruits à un prix accessible à tous.

Chronique Locale

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin 20° 8; à 1 heure de l'après-midi, 27° 3 et à 7 heures du soir, 22° 8. Minimum 15° 6; maximum 29° 3. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 762 m/m 2; 763 m/m 1 et 762 m/m 5. Un vent faible d'Ouest a régné toute la journée.

C'était hier la première journée de la grande vente de charité, organisée au profit de l'Ecole des Mutilés de la 15e région. Dès 10 heures, une foule élégante se pressait dans les salons de l'hôtel du Louvre, décorés et aménagés avec un goût exquis par les organisateurs. Les comptoirs sont tenus par des dames et des jeunes filles de la société marseillaise qui ont, dans cette première journée de vente, déployé un zèle des plus méritoires.

La vente se continuera aujourd'hui.

Conseil de guerre. — Dans sa séance d'hier, le Conseil de guerre de la 15e région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :

Voulant Alphonse, classe 1918, prévenu civil, inculpé de soustraction d'un déserteur aux poursuites ordonnées par la loi, 1 an de prison et 300 fr. d'amende.

G..., classe 1906, de la 15e section C. O. A.; M..., classe 1907, du 27e chasseurs; S..., classe 1915, du 51e d'infanterie, absence illégale, à 5 ans de travaux publics chacun.

A..., classe 1890, adjudant au 6e bataillon de zouaves, faux en matière d'administration militaire, vol militaire et abus de confiance, 5 ans de prison. L'accusé a demandé à l'autorité militaire à se rendre sur le front pour se réhabiliter.

Les concours du Conservatoire. — *Piano élémentaire.* — Ont obtenu :

Classe de Mme M. Boissier : 1re mention, Chirié Andrée; 2e mention, à l'unanimité, Estève Suzanne.

Classe de Mme L. Gouirand : 2e mention, à l'unanimité, Piquenot Denise et Whiley Elena; 2e mention, Bonnet Marie-Jeanne; 3e mention, Meystre Marthe.

Classe de Mme M. Palmero : 1re mention, Pissanciel Juliette et Simoni Marie-Claire; 2e mention, de Barberiis Solange, Funereau Hélène et Padovani Gabrielle.

Classe de Mme M. Pellegrin : 2e mention, à l'unanimité, Assar Victoria; 2e mention, Bonard Yvonne.

Classe de Mlle B. Rozan : 1re mention, Rouher Nina, Starikoff Irène et Touzellier Andrée.

Harpes. — Ont obtenu : Harpe chromatique (professeur, Mlle T. Arnaud) : 1er prix, Milhau Marthe.

Harpes à pédales (professeur, Mme A. Flour) : 1er prix, Guichard Germaine, Robert Marie-Louise et Brun Hélène; 2e prix, à l'unanimité, Brun Clémence; 3e prix, Fleury Paule; 1re accessit, à l'unanimité, Flour Mireille.

Le prix Fontaine est partagé entre les trois premiers prix : Mlles Guichard, Robert et Brun Hélène.

Le maire de Marseille informe MM. les entrepreneurs de travaux publics que leurs propositions relatives à l'entretien des voies empierrées, des chemins vicinaux, des trottoirs et des égouts, seront reçues dès aujourd'hui par M. l'adjoint délégué à la Voirie.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la direction de la Voirie, place Villeneuve, 2, au 3e étage.

Le nouveau tarif des coiffeurs. — Le Syndicat des patrons coiffeurs nous demande d'indiquer au public que le nouveau tarif sera appliqué à partir du 1er juillet.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 29 et 30 juin :

Marseille-Arenc : 1re catégorie, de 39.241 à 39.552; 2e, de 164.552 à 165.075; 3e, de 401.721 à 401.802.

Marseille-Saint-Charles, direction de Vintimille : 1re catégorie, de A 102.036 à A 102.060; 2e, de A 201.047 à A 201.077; 3e, de A 300.432 à A 300.445.— Autres destinations : 1re catégorie, de 108.541 à 108.680; 2e, de 209.208 à 209.640; 3e, de 301.821 à 301.885.

Marseille-Prado, marchandises de quais : 1re catégorie, de 52.377 à 52.476; 2e, de 90.674 à 91.205; 3e, de 121.355 à 121.455. — Marchandises de grues : 2e catégorie, de 7.310 à 7.349.

Marseille-Prado-Vieux-Port : 1re catégorie, de 15.040 à 15.063; 2e, de 22.597 à 22.704; 3e, de 30.230 à 30.233.

Saint-Louis-Les Aygalades : 2e catégorie, de 50.269 à 50.281.

Les soumissions pour la fourniture, pendant trois mois, à partir du 1er juillet 1917, du son, de l'avoine, du foin et de la paille nécessaires à la nourriture et à la litière des chevaux du nettoiement (écuries rue Tournon, 2, Blancarde, et rue de l'Etoile, 2, Endoume), seront reçues le mardi 3 juillet, à 10 heures du matin, dans le cabinet de M. l'adjoint Rossi. Pour renseignements, s'adresser place Villeneuve, 1, rez-de-chaussée.

Le drame de la Blancarde. — Nous avons relaté, hier, les circonstances dans lesquelles le conducteur de tramway Beretti blessa mortellement de trois coups de revolver un employé de la dite Compagnie nommé Vincento Gimeno.

Beretti a comparu, hier, devant M. de Possel, juge d'instruction, chargé de l'enquête judiciaire. L'inculpé ayant demandé d'être assisté d'un avocat, l'interrogatoire a été ajourné. En attendant, M. de Possel a commis M. le docteur Dufour pour procéder à l'autopsie de la victime.

L'expropriation des quartiers de la Bourse. — Le jury d'expropriation des quartiers de derrière la Bourse a accordé, hier, à M. Poullain, propriétaire de l'immeuble, rue de l'Etrieu, 28, angle rue Pavé-d'Amour, la somme de 80.000 fr.; à M. Gatimel, armurier, 34.000 fr. et à M. Zygomalas, courtier, 5.000 fr. Avocats plaidants : Mes de Bévotte, Couve et Vial. Quant aux intérêts de la ville de Marseille, ils étaient défendus à la barre par Me Bally.

Une noyée à Mirabeau. — Vers 6 heures et demie, hier matin, on a retiré de la mer, en face du ruisseau de Mirabeau, le corps d'une jeune fille paraissant âgée de 18 ans. Le docteur Berthé constata le décès qui remontait à plusieurs heures. La jeune défunte paraît être Algérienne. Elle était vêtue d'une robe en tulle blanc. Le cadavre a été transporté à la Morgue de l'Hôtel-Dieu, aux fins de reconnaissance.

Le feu dans une minoterie. — Un incendie se déclarait, hier matin, à la minoterie Gautier, à Saint-Just. Ce sinistre a pu être rapidement maîtrisé par les pompiers, sous les ordres de l'adjudant Moulis. Les dégâts, peu importants, sont couverts par une assurance.

Nos lecteurs de Saint-Loup nous demandent de prier l'administration des Postes de vouloir bien faire établir une boîte aux lettres au centre de l'agglomération, à côté de la recette buraliste, par exemple. Le bureau de Poste est très éloigné et la boîte dont nos lecteurs désirent l'établissement rendrait de grands services. Nous aimons à croire que ce vœu sera satisfait.

Autour de Marseille

AIX. — *Ecole primaire supérieure de garçons.* — Trois élèves, sur cinq présentés, ont été admis au concours des bourses d'enseignement primaire supérieur. Ce sont les jeunes Estable (1re série); Delhomme et Louche (2e série). Félicitations aux lauréats et à leurs professeurs.

Hospices. — Relevé des dons remis à l'administration des hospices pour les malades et blessés militaires : Personnel des ateliers Victor Cocq, 46 fr. 70.

Vols. — Un cheval et un boghei ont été dérobés au préjudice de M. Bourelly, boucher, rue Bédarrides.

La villa de M. le capitaine Vallen, traverse de la Molle, a été cambriolée par d'audacieux malfaiteurs qui y ont dérobé du linge, de la literie et divers autres objets.

Depuis quelque temps des vols étaient commis dans des trains du P.-L.-M. Une enquête vient d'être ouverte à ce sujet et a donné déjà des résultats appréciables. Nous reparlerons de cette affaire.

Variétés-Casino. — La tournée Dalban donnera, samedi soir et dimanche en matinée et soirée, trois représentations avec le comique Darius M., de l'Eldorado de Paris, et toute une troupe de premier ordre. Orchestre complet sous la direction de Mme Delaigne.

Une Délégation des Bouches-du-Rhône A PARIS

— De notre correspondant particulier —

Paris, 28 Juin.

MM. Clément Lévy, Brémond et Briand, délégués par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, ont visité un certain nombre de formations des environs de Paris ou de la capitale même, les pavillons de l'hôpital Tenon, Bligny, etc. Demain, ils se rendront dans l'Oise où ils étudieront l'installation d'Angicourt.

La délégation est enchantée du résultat de ses premières visites et elle compte rapporter de sa mission un ensemble d'indications précieuses en vue de réaliser la construction de sanatoria anti-tuberculeux projetés dans notre département.

MARIUS RICHARD.

CHARBON DE BOIS

Sacs plombés de 50 kilos, livraisons à domicile en ville et à la campagne par 500 kil. et au-dessus, 32 fr.; par 100 et 50 kilos, 33 fr. En sacs plombés de 25 kilos pris à notre entrepôt, 20 a, rue d'Alger, 8 fr.

Les fils de H. Fouquet, 15-17, rue de l'Arbre

Grave Accident de Tramway à Sainte-Marguerite

Un mort. — Un blessé

Un déplorable accident de tramway s'est produit hier matin, vers 6 heures et demie, route de Sainte-Marguerite, en face du dépôt de la 15e section d'infirmiers, derrière le parc de l'Exposition.

Le tramway 823, piloté par le wattman Fabre Louis, venant du Redon, déraillait tout à coup à une courbe, et la motrice alla buter contre le mur du parc de l'Exposition. Malheureusement, au passage, elle happa un passant qui lisait son journal, M. Allio Lorenzo, 30 ans, demeurant à Sainte-Marguerite, et l'écrasa littéralement contre le mur. La mort fut instantanée.

D'autre part, le contre-coup avait projeté hors de la plateforme arrière de la motrice le jeune Micco Jean, 13 ans, demeurant aussi à Sainte-Marguerite, qui fut fortement pressé entre la motrice et la remorque et grièvement blessé aux jambes et sur le corps.

Les soldats du dépôt accoururent au secours des victimes. M. le major Devèze constata le décès de M. Allio et prodigua les meilleurs soins au jeune Micco qui fut ensuite transporté, dans un état grave, à la Conception. Le corps du défunt fut transporté au dépositoire de Saint-Pierre.

M. Vincenzini, commissaire de police, qui s'était rendu sur les lieux aussitôt avisé de l'accident, a ouvert une enquête. — E. L.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Lucien Abbey, tambour au 414e d'infanterie, mort au service de la Patrie, le 9 mai 1917, à l'âge de 27 ans.

De M. Honoré Jauffret, d'Arles, soldat au 341e d'infanterie, tué à l'ennemi le 30 mai 1917, à l'âge de 31 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de vingt-huit jours du 1er au 28 juin 1917 aura lieu le samedi 30 juin, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 1.001 à 2.000 du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 501 à 1.500 du 2e canton (A à L).

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 501 à 1.200.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 251 à 500 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 501 à 1.000 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 501 à 1.000 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 251 à 500 des 7e et 12e cantons.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 501 à 1.250 du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 501 à 1.000 du 9e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 501 à 1.000 des 10e et 11e cantons.

La conférence de M. Charles-Roux

C'est mercredi prochain, à 5 heures, à l'Opéra, qu'aura lieu la conférence sur les Etats-Unis, faite par notre concitoyen M. Charles-Roux, ancien député, président de la Société Marseillaise et de la Compagnie Transatlantique.

Comité de secours aux dockers mobilisés

Le Comité nous communique :

Nous portons à la connaissance des dockers le total de leurs versements de 10 centimes par journée de travail, ne voulant pas abuser de la bienveillance de MM. les directeurs des journaux locaux qui ne nous ont jamais marchandé leur concours, quoique aux prises avec les difficultés que leur occasionnent les numéros à deux pages, ce dont nous les remercions.

Nous donnerons hebdomadairement les résultats MM. les caissiers payeurs des entrepreneurs de manutention qui centralisent les fonds et tous les dockers qui collaborent à notre œuvre de solidarité quelle que soit leur nationalité, auront la faculté de venir contrôler au siège, si les versements arrivent régulièrement à leur destination.

Du 15 au 27 juin, reçu 3.896 fr. 20. Merci pour les pollus qui constateront qu'à l'arrière on ne les oublie pas.

La Commission des ensacheurs a été reçue par M. Estier, président du Syndicat des entrepreneurs de manutention, qui a pris note avec bienveillance de leur demande, nous promettant de la soumettre à ses collègues, qui, nous l'espérons, lui donneront une solution favorable. — MANOT.

Fédération des Amicales de réformés n° 1

Cette Fédération, comprenant les Amicales des Réformés n° 1 de Marseille, Aix, Toulon, Carpentras, Draguignan, Monteux et l'Union Philanthropique « Les Mutilés de Marseille », va incessamment convoquer les délégués de chaque association pour la constitution définitive de son bureau. Elle entreprendra immédiatement après l'étude des diverses questions intéressant les réformés n° 1 et envisagera les moyens d'action les plus pratiques pour faire aboutir les vœux des diverses amicales.

Matinée pour les aveugles de la guerre

Dimanche 1er juillet l'Ecole Commerciale réunira en l'honneur de son anniversaire tous ses élèves dans les salons Maslin, rue de l'Arsenal. Cette matinée comprendra un programme des plus choisis, avec le concours de la belle musique des Touristes du Midi, de Mme Mathieu, artiste bien connue, qui chantera *l'Hymne au Morts pour la Patrie*, l'air de *Sigurd*, etc. ; de Mlles Templier, Billon et Cheylan, qui se distingueront dans le trio de *Carmen*, interprété avec costumes ; de divers autres artistes comiques, etc., jouant *Manu Militari*, fine comédie à grand succès, ainsi que divers morceaux d'opéra et fantaisie.

Cette matinée est donnée au bénéfice exclusif des aveugles de la guerre. S'adresser au siège de l'Ecole, 4, rue Rouvière pour retirer les cartes dont le prix est de 1 fr. 25, ou au contrôle, dimanche, avant la matinée qui commencera à 2 h. 30 précises.

Dans les P. T. T.

Le total des sommes versées par le personnel des P. T. T. des Bouches-du-Rhône depuis le début de la guerre, s'élève à 244.610 fr. 95. Les 4.453 fr. du mois de juin 1917 ont été employés comme suit :

Comité Edgar-Quinet, 100 fr.; envoi de vêtements dans les dépôts, 800 fr.; subvention à l'hôpital Saint-Sébastien, 300 fr.; secours aux familles du personnel mobilisé et non commissionné, 1.538 fr.; veuves de la guerre, 150 fr.; subvention à la fondation des convalescents (La Jouvène), 300 fr.; orphelins de la guerre, 300 fr.; Comité de secours aux soldats, 100 fr.; œuvre de rééducation des mutilés (mairie), 150 fr.; nos soldats, 100 fr.; secours divers, 65 fr.; Comité National des P. T. T., 200 fr.; œuvre de protection des orphelins des P. T. T., 300 fr.; œuvre de la Bastide des blessés militaires, 50 fr.

Appel aux commerçants et industriels

L'Amicale des réformés n° 1 fait un appel pressant auprès de Messieurs les industriels et commerçants afin qu'ils veuillent bien réserver leurs emplois disponibles aux réformés de la guerre.

De nombreux sont actuellement sans ressources, leur venir en aide par le travail est un impérieux devoir.

Adresser les offres au président de la Commission de placement de l'Amicale des réformés n° 1, brasserie du Chantire.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel français

Paris, 28 Juin.

Activité intermittente et moyenne de l'artillerie sur l'ensemble du front.

Les Evénements de Grèce

Les troupes alliées à Athènes

L'occupation de la ville. — La population fraternise avec les soldats

Athènes, 25 Juin.

(retardée dans la transmission).

Un Conseil militaire, auquel a assisté le commandant des navires de guerre, a eu lieu au Pirée. Il a décidé l'envoi de troupes à Athènes. Le général Bréquet, attaché militaire à la légation de France, a fait part, dans la matinée, à M. Zaïmis, que l'envoi des troupes à Athènes était la conséquence des manifestations d'hier.

La marche a commencé à six heures. Les troupes françaises et russes, avançant en trois colonnes, la première composée d'infanterie de ligne et des services auxiliaires est arrivée par le boulevard Singros ; la seconde, comprenant une formation d'infanterie de ligne et de l'artillerie, a suivi la ligne du tramway d'Athènes à Phalère ; la troisième colonne, composée de troupes russes et de troupes du service auxiliaire, a suivi la route du Pirée et est arrivée à l'usine à gaz.

Après avoir occupé les casernes et les magasins militaires, la plus grande partie de l'infanterie de ligne campe près de l'Acropole où les sapeurs préparent des cantonnements. Le reste des troupes est échelonné jusqu'aux portes d'Adrien. Un fort détachement occupe les collines d'Arittos et du Lycabette et les hauteurs du Stade. Près du monument de Philiappe bivouaquent les convois de l'infanterie de ligne, les services sanitaires et l'artillerie. Sur la colline de l'Observatoire campe un détachement d'un régiment du Don.

Les officiers ont reçu l'hospitalité à l'Observatoire, que dirige le savant Eginifi, membre du Cabinet Zaïmis.

Le quartier général, qui était à l'Acropole, a été transféré à l'hôpital militaire.

Les mouvements ont été exécutés dans un ordre admirable et n'ont donné lieu à aucun incident.

La population afflue aux bivouacs et fraternise avec les troupes.

Le départ du prince Nicolas

Athènes, 26 Juin.

(Retardée dans la transmission)

Le journal *Hestia*, parlant du départ imminent du prince Nicolas, dit que le prince avait de hautes qualités sociales, mais qu'il était toujours entouré de gens dont la mentalité allait à l'encontre de l'opinion publique.

Arrestation d'assassins de marins français

Athènes, 26 Juin.

(Retardée dans la transmission.)

L'autorité militaire a procédé à l'arrestation de plusieurs épistrates, qui avaient assassiné et dépouillé, le 1er décembre, des marins français séparés de leur détachement. Ils seront traduits devant un Conseil de guerre français.

Le sort de l'Epire

Londres, 28 Juin.

A la Chambre des Communes, un député demande si les populations de l'Epire seront consultées avant que des arrangements définitifs soient pris à l'égard de ce pays.

M. Balfour répond : « Si l'honorable député fait allusion, comme je le suppose, à cette partie de l'Epire, qui est en Grèce, elle continuera, j'en suis certain, à faire partie du royaume de Grèce. »

En Mésopotamie

Communiqué officiel anglais

Londres, 28 Juin.

Nos aviateurs ont bombardé sur la rivière, le 22 juin, un vapeur turc.

Les aviateurs ennemis ont bombardé notre camp sans résultat, le 25 juin.

Nous avons répondu, le jour suivant, en lançant vingt-quatre bombes sur le camp ennemi de Tegrit.

Sept bombes ont atteint leur but, détruisant des tentes ennemies et en endommageant plusieurs autres.

Tous nos appareils sont revenus intacts.

Le Roi d'Angleterre est satisfait de sa Marine

Londres, 28 Juin.

Le roi est retourné à Buckingham-Palace, après avoir visité la totalité de la grande flotte ; avant son départ, Sa Majesté a envoyé le message suivant à l'amiral sir David Beatty :

« Je désire vous féliciter, vous et la grande flotte, pour le haut degré de préparation que j'ai constaté en venant au milieu de vous. La marine britannique n'a jamais été placée plus haut dans l'estime des amis et des ennemis de l'empire. Vous pouvez assurer les hommes de tous grades et de tous rangs qui sont sous votre commandement que leurs frères, partout dans l'empire se reposent sur eux avec fierté et confiance pour défendre nos côtes et notre commerce. Je vous remercie de votre patiente endurance qui garde la marine britannique toujours prête à ajouter un nouvel éclat à la gloire de ses traditions historiques et qui assure à nous et à nos alliés les grandes routes maritimes du globe. Que Dieu continue à vous bénir ainsi que votre œuvre.

GEORGE, R. I.

L'amiral sir David Beatty a répondu :

A Sa Majesté le roi,

La grande flotte remercie Votre Majesté pour son gracieux message. Le séjour au milieu de nous de Votre Majesté nous a donné l'occasion de lui exprimer notre loyauté et notre dévouement inaltérables à sa personne. Nous sommes d'autant plus fiers de la confiance que Votre Majesté place en nous qu'elle est basée sur une intime connaissance de la flotte et de ceux qui sont à son service.

LE TRAITEMENT DES PRISONNIERS

La Conférence de La Haye

La Haye, 28 Juin.

La Conférence relative au traitement réciproque des prisonniers de guerre se poursuit lentement. Seules les questions de peu d'intérêt ont été réglées jusqu'à présent.

On ignore pendant encore combien de temps la Conférence siégera. Mais, d'après certaines rumeurs, on peut affirmer que les questions discutées ont trait uniquement aux prisonniers.

Les Agriculteurs de la Classe 1890

Paris, 28 Juin.

L'*Officiel* publie une circulaire des ministres de la Guerre, de l'Agriculture, de l'Armement et des Fabrications de guerre, relative au détachement aux travaux agricoles des agriculteurs de la classe 1890 (service armé).

Communiqué officiel

Paris, 28 Juin.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

Bombardements intermittents dans la région du monument d'Hurtebise, sur le Casque, le Teton, le mont Blond et le Cornillet.

L'artillerie ennemie a été vigoureusement contrebattue par la nôtre sur tout le front et en particulier sur la rive gauche de la Meuse.

Sur les pentes du mont des Roches (nord de Jouy) une forte patrouille ennemie qui tentait un coup de main a été repoussée.

Un avion allemand descendu par un des nôtres est tombé au sud du bois de Beaumarais (sud de Craonne). Le pilote blessé et l'officier observateur indemne ont été faits prisonniers. Les Allemands continuent à bombarder Reims qui a reçu 1.200 obus dont huit sur la cathédrale.

Communiqué anglais

28 Juin, 21 heures.

Une nouvelle progression au cours de laquelle nous avons fait un certain nombre de prisonniers a été réalisée aujourd'hui au sud de la Souchez. L'avance effectuée dans ce secteur, sur un front d'environ trois kilomètres, nous a permis d'atteindre les abords d'Avion.

L'aviation a continué hier à montrer de l'activité. Un appareil allemand a été abattu en combat aérien et deux autres contraints d'atterrir désemparés. Deux aéroplanes ennemis ont été en outre abattus et deux autres contraints d'atterrir par le tir de nos canons spéciaux. Quatre des nôtres ne sont pas rentrés.

Communiqué belge

Le Havre, 28 Juin.

Cette nuit, l'ennemi, après avoir bombardé violemment nos tranchées au sud de Saint-Georges, a lancé un détachement à l'assaut d'un de nos postes. Parvenu à y pénétrer, il en a été rejeté aussitôt par les seuls occupants, après une lutte corps à corps au cours de laquelle il a éprouvé des pertes sérieuses.

Lutte d'artillerie très vive sur tout le front, particulièrement dans le secteur de Steenstraete.

L'AVANCE ANGLAISE SUR LENS

Nouvelle progression des Troupes britanniques

Front britannique, 28 Juin.

De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

La pression des troupes britanniques autour de Lens vient d'obtenir un nouveau résultat. La ligne provisoire, que l'ennemi tenait depuis son recul du 24, vient d'être dépassée par les Anglais sur un large front. Les troupes britanniques ont avancé depuis hier soir, et sont parvenues à la lisière immédiate d'Avion. Leurs patrouilles sont entrées dans Eleu, dit La Fauvette, qu'elles ont dépassée.

Il se peut que l'ennemi offre de la résistance le long du chemin de fer d'Arras à Béthune. Il est plus vraisemblable qu'il songe à se retirer sur la ligne Oppy-Méricourt-Vendin, qui s'étend à 1.800 mètres à l'est de Lens.

Les événements sont à suivre de près de ce côté.

Les Allemands détruisent la ville et inondent la région

Londres, 28 Juin.

On mande d'Amsterdam au *Times* :

Le faubourg à l'ouest de Lens, la Cité du Moulin, avait déjà été fortement maltraité ; mais il a été depuis complètement rasé par l'ennemi. D'autres emplacements dans la banlieue Ouest de la ville ont été pareillement nivelés, vraisemblablement pour donner du champ au tir et l'ensemble de Lens, même là où les murs des constructions sont encore debout, n'apparaît plus que comme un squelette de ville. Les travaux de pillage, d'anéantissement par le feu et les explosions se sont poursuivis pendant deux mois, et il ne reste maintenant plus grand chose à détruire.

Outre la destruction de cette partie de Lens, les Allemands, ces deux derniers jours, ont été occupés à faire sauter les routes au sud de la ville. Dans la région d'Avion, des mines ont explosé à tous les carrefours, de même qu'à intervalles le long des routes même, manifestement, pour retarder la poursuite. De plus, une vaste étendue de terrain plat, entre Avion et Lens, au sud de la rivière Souchez, a été inondée.

Une bande de terrain, orientée du Nord au Sud, longue d'un mille et large de moitié, dont la plus grande partie est ordinairement marécageuse, mais qui comprend aussi la presque totalité du faubourg industriel connu sous le nom de cité Saint-Antoine, où se trouvent d'immenses chantiers de chemins de fer, est maintenant un lac artificiel.

Ces choses-là semblent indiquer que les Allemands ont l'intention de se retirer derrière le territoire inondé, et la région des routes détruites. On ne leur permettra pas d'exécuter ce mouvement sans être inquiétés.

LA SITUATION

Paris, 29 Juin, 2 h. 15 matin.

Le duel d'artillerie, particulièrement violent dans les secteurs d'Hurtebise et du massif de Moronvilliers, s'est étendu, notamment, sur la rive gauche de la Meuse. Nos contre-batteries ont fait un excellent travail. Le canon a également fortement martelé les lignes ennemies et les positions loin, en arrière de ces lignes, sur tout le front franco-belge et britannique.

Les Allemands sont en veine de sincérité depuis quelques jours. C'est ainsi qu'après avoir préparé les populations à la perte éventuelle du « Saillant de Lens », un de leurs radios reconnaît aujourd'hui que les contre-attaques « allemandes » contre l'escarpement près de la ferme d'Hurtebise sont restées sans résultat et qu'enfin, ils parlent du bombardement d'Ostende.

L'artillerie a donc été, aujourd'hui, la reine de la bataille, l'infanterie ne s'étant livrée qu'à des opérations locales secondaires. L'ennemi a encore lancé 1.200 obus sur Reims, dont huit sur la cathédrale. Cette rage est toujours fonction du dépit boche.

Le Débat sur la dernière Offensive

La discussion des interpellations exigera le Comité secret

Paris, 28 Juin.

Le nombre des interpellations relatives à la dernière offensive, aux modifications apportées au haut commandement, aux conditions matérielles et morales de l'armée, dont la discussion commencera demain, s'élève à vingt-deux. En outre, une dizaine de députés ont déposé des demandes d'interpellation sur le fonctionnement du service de santé et d'autres questions intéressant l'armée. Ils interviendront certainement.

Les débats se dérouleront pour la plus grande partie à huis clos. Le Comité secret exigera un certain nombre de séances.

La Commission de l'Armée a approuvé un rapport de M. Lauraine sur l'organisation du contrôle parlementaire aux armées.

Ordre de ne pas faire de Prisonniers

Paris, 28 Juin.

Le prisonnier de guerre polonais W. 73e R. I. R. 8e K. pris à Craonne, le 16 avril 1917, classe 98, landwehr 11/1, a fait les déclarations suivantes :

« A Boucauville, plusieurs semaines avant l'attaque des Français, le lieutenant von Roeder a rassemblé la compagnie et, après avoir affirmé qu'on avait à l'état-major allemand des preuves écrites indubitables que les Français sur le point d'attaquer étaient décidés à ne pas faire de prisonniers, il nous a donné l'ordre de tuer sans hésitation tous les Français qui tomberaient entre nos mains et qui se rendraient.

« L'ober lieutenant von Roeder n'a pas été fait prisonnier. La veille de l'attaque des Français, il s'est fait porter malade et a été évacué. »

LA RÉVOLUTION RUSSE

Plus de passeports pour ceux qui reviennent par l'Allemagne

Stockholm, 28 Juin.

Trente-cinq Russes, revenant de Belgique, *viâ* Allemagne, ont été contraints de s'arrêter à Stockholm, le gouvernement provisoire russe n'ayant pas un ordre spécial, refuse leur entrée en Russie.

D'ailleurs, le consul russe a reçu récemment l'ordre de ne pas délivrer de passeports aux voyageurs revenant de Russie, *viâ* Allemagne.

Une armée de volontaires

Pétrograde, 27 Juin.

(Retardée en transmission).

Sur l'initiative de la Délégation Militaire de la Mer, de l'Alliance des chevaliers de St-Georges, des Représentants des Cosaques et d'autres organisations militaires et socialistes, il a été constitué à Pétrograde un Comité d'organisation de l'armée révolutionnaire des volontaires.

Ce Comité a projeté de constituer des bataillons de volontaires chargés, lors de l'offensive, d'entraîner, par leur élan, les troupes d'assaut. Le Comité a reçu déjà de nombreuses adhésions de tous les points de la Russie.

Les Complots allemands en Norvège

Les Boches tentent de faire sauter un steamer anglais

Stockholm, 28 Juin.

Les agents allemands ont tenté de faire sauter un steamer anglais en cours de chargement. Le capitaine a découvert heureusement à temps la dynamite qui avait été cachée derrière un cabestan.

La police a ouvert une enquête, mais elle refuse de donner aucun détail.

L'Autriche et les Négociations de Paix

Amsterdam, 28 Juin.

On mande de Vienne :

La Chambre basse a accepté, sur la proposition de son président, de discuter les questions déposées par les députés Daszynsky, Stojam et Hruban, concernant les négociations éventuelles de paix, après que l'ordre du jour sera épuisé.

La Guerre sous-marine

La perte du « Mongolia »

Londres, 28 Juin.

Le *Times* croit savoir que trois passagers seulement du *Mongolia* manquent. Quatre mécaniciens anglais et dix lascars ont été tués par l'explosion.

Un trois-mâts danois coulé

Copenhague, 28 Juin.

Suivant une note officielle, le trois-mâts goélette danois *Star* a été coulé dans la mer du Nord. L'équipage a éé débarqué à Esbjerg.

Les Réquisitions civiles

Paris, 28 Juin.

La Commission d'administration générale a approuvé un rapport de M. Bonnevay concluant au vote, avec modification du projet sur les réquisitions civiles adopté récemment par le Sénat.

M. Bonnevay précise dans son texte le droit de réquisition dévolu au gouvernement et établit une nomenclature des objets sur lesquels la réquisition pourrait éventuellement porter.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 28 Juin.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

L'activité de combat s'est manifestée hier essentiellement dans les actions d'artillerie qui ont eu une intensité particulière dans la zone du col Bricon, au col de Monte-Croce-de-Carnico, à l'est de Goritza et dans la zone du Monte Faïti.

Une attaque, tentée par l'ennemi dans la nuit du 27 juin contre le col d'Agnella, récemment conquis par nous, sur le plateau d'Asiago, a été aussitôt repoussée.

Signé : CADORNA.

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

Scheidemann rend compte de son voyage

Bâle, 28 Juin.

On mande de Berlin :

M. Scheidemann a rendu compte, mardi, au parti socialiste de son voyage à Stockholm. Il a déclaré que la délégation allemande avait déjà fait un travail utile. Elle est résolue à continuer ses efforts. Mais le gouvernement doit être plus catégorique. Il a eu tort d'offrir, tous les huit jours, à la Russie, une paix séparée, de plus en plus favorable. Il doit surtout, ne pas tarder plus longtemps à prouver au monde qu'il est résolu à donner à l'Allemagne unie, une nouvelle orientation politique.

Violent Orage à Paris

Paris, 28 Juin.

Ce soir, vers 5 h. 30, un orage assez violent s'est abattu sur Paris et a causé quelques accidents et dégâts.

Un mur en construction à l'intérieur des usines Renault, à Billancaurt, s'est effondré sous l'action de l'orage. Quatre ouvriers maçons ont été blessés légèrement.

Un bâtiment neuf s'est effondré à l'usine Bellanger, à Neuilly-sur-Seine. Trois ouvriers charpentiers ont reçu des blessures sans gravité. Un quatrième a été blessé un peu plus sérieusement.

Bulletin Financier

Paris, 28 Juin. — La tenue générale de la cote reste sensiblement la même. Bonne tenue de nos rentes 3 % et 5 %. Les valeurs russes se présentent à peu près inchangées, dégagées par le puissant et si généreux concours financier que nous apporte la grande République américaine des préoccupations qu'exigeaient nos règlements extérieurs; nous n'en pouvons que mieux développer l'action du Trésor pour tout ce qui relève de ses payements à l'intérieur, favorisant ainsi à la fois le développement de notre production nationale et le maintien de notre indiscutable crédit. Tous nos efforts doivent tendre à aider nos combattants notamment en fournissant au Trésor, par l'achat de Bons ou d'Obligations de la Défense nationale, toutes les ressources utiles pour faire face aux exigences d'une situation qui nous procure chaque jour de nouveaux avantages sur l'ennemi. Deux types d'obligations : celles de l'ancien type remboursable au pair, c'est-à-dire à 100 francs au plus tôt en 1920 et au plus tard en 1922; les nouvelles obligations émises au pair à 5 ans d'échéance offrant cet avantage d'être remboursables au gré du porteur à la fin de la première année et ensuite tous les six mois. Une prime de 2 fr. 50 par 100 francs de capital est attribuée aux porteurs qui les conserveront cinq ans.

L'avenir de vos enfants

Les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants doivent les préparer chez eux par correspondance ou sur place en leçons particulières aux emplois de comptable, sténo-dactylo, etc., qui vont offrir de nombreux débouchés. Demandez le programme gratuit aux Etablissements Jamet-Buffereau, allées de Meilhan, 15, à Marseille. Facilités de paiement.

Vente en pains de 1 k., 500 gr., 250 et 100 gr.

EXQUISE ET MOINS CHÈRE
la BOVÉOSE
REMPLACE LE BEURRE

Seul fabric. : Société des Fondoirs Ferrier, Marseille

AMBULANCES
recevront *gratuitement*
Pilules 'GIP'
Toniques, Reconstituantes
Grains de VALS
Laxatifs, Dépuratifs
ECRIRE : 64, Boul^d de Port-Royal, Paris.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Les familles Fournier remercient leurs parents et amis des témoignages de sympathie qu'elles ont reçus à l'occasion du décès de Mme veuve **Auguste FOURNIER**, née **SAUVAUGA**, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite demain samedi, à

ROSE BLUM

16, rue de la République, 16

Aujourd'hui Vendredi 29 Juin au Samedi 7 Juillet inclus

GRANDE RÉCLAME ANNUELLE DE

MERCERIE

Lundi 2 Juillet et toute la Semaine

12, Cours Saint-Louis et 16, Rue de la République

RÉCLAME ANNUELLE DE

DENTELLES & BRODERIES

Bourse de Marseille du 28 Juin

3 % Français au porteur, coupures, 60 45 ; coupures de 100 fr., 60 40; 5 % 1915-1916, 87 80; 200 fr. et au-dessus, 87 60. — Turquie, dette convertie, 61. — Panama, 111 50. — Penarroya, 2.155. — Rio-Tinto, 1.732. — Ville de Paris, 1871, 372; quarts, 92 50 ; 1875, 436 50 ; 1898, 311 ; 1910 3 %, 283 50 ; quarts, 69 50. — Communales 1879, 428 50 ; Foncières 1879, 476 ; Communales 1880, 462 ; Foncières 1885, 339 ; Communales 1891, 299 ; Foncières 1909, 199 ; Communales 1912, 191 ; Crédit Foncier 1917, lib., 328 ; non lib., 302 75. — P.-L.-M., fusion anciennes, 396. — Asturies, 420. — Société Marseillaise, lib., 595 ; 250 fr. payés, 610. — Cyprien Fabre et Cie, 1.115. — Fraissinet et Cie, 880. — Messageries Maritimes, ord., 217 ; priorité, 212. — Compagnie de Navigation Mixte, 473. — Transatlantique ord., 311. — Transports Maritimes, 1.185. — Charbonnages des B.-du-Rh., 625. — Grand'Combe, 2.700. — Verminck et Cie, 140. — Immobilière Marseillaise, 492. — Afrique Occidentale, 1.660. — Chantiers et Ateliers de Provence, 925. — Chaux et Ciments Romain Boyer, 135. — Extrême-Orient, 484. — Fournier Félix et Cie, 267. — Froid Sec, part de fondateur, 225. — Grands Travaux de Marseille, 833. — Compagnie Marseillaise de Madagascar, 1.295. — « Petit Marseillais », 315. — Produits Chimiques du Midi, 750. — Ville de Marseille, 1894, 76 50 ; 1905, 415 ; bons communaux de 500 fr., 510. — Trafic Maritime, 485. — Soufre réunis, 242.

ETAT-CIVIL

L'état civil de Marseille a enregistré, dans la journée d'hier, 22 naissances, dont 6 illégitimes, et 22 décès.

AMPUTÉS

La main et les bras articulés automatiques CAUET sont, à juste titre, reconnus partout et par tous comme étant les **seuls** appareils utiles possédant le maximum de rendement et de perfectionnement, et les **seuls** permettant aux glorieux amputés de reprendre leur place dans l'activité sociale. Ceux-ci peuvent se convaincre que cette réputation n'est pas usurpée. Le représentant général, M. Gilmant est à **Marseille**, il se tiendra à leur disposition, 35, allées des Capucines, du 21 au 25 juin, et les 7, 8 et 9 juillet, de 2 heures à 6 heures. Il sera à **Aix-en-Provence**, hôtel de la Mule-Noire, les 27, 28 et 29 juin, à **Arles**, à l'hôtel du Forum, les 4, 5, et 6 juillet, de 2 heures à 6 heures. Envoi du catalogue gratuit sur demande.

BOUILLON FOURNIER

Par jus de viande de bœuf et de légumes frais.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **62 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60 Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Les victimes de l'acide urique

Recommandé par le Professeur LANCEREAUX Ancien Président de l'Académie de Médecine dans son TRAITÉ de la GOUTTE

Goutte
Rhumatismes
Gravelle
Artério-Sclérose
Aigreurs

Empoisonné par l'Acide urique, tenaillé par la souffrance, il ne peut être sauvé que par l'

URODONAL

car l'URODONAL dissout l'ACIDE URIQUE

L'OPINION MEDICALE :

« L'Urodonal n'est pas seulement le dissolvant le plus énergique de l'acide urique actuellement connu, puisqu'il est 37 fois plus puissant que la lithine, il agit en outre préventivement sur sa formation, s'opposant à sa production exagérée et à son accumulation dans les tissus péri-articulaires et dans les jointures. »

Dr P. SUARD,
Ancien Professeur agrégé aux Ecoles de Médecine
Ancien médecin des hôpitaux

Etablts Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris. Le flacon, fco 7 fr. 20, les 3, fco 20 fr.

Fandorine

et les maladies de la Femme

80 % des Femmes ne sont pas satisfaites de leur santé !

Fibromes
Grossesse
Tumeurs
Hémorragies
Métrites
Retour d'âge
Irrégularités
Neurasthénie
Migraines
Suites de couches
Obésité

La Fandorine régularise la circulation sanguine. Cette rééducation donne également des résultats parfaits dans les troubles et retards causes de tant de maladies

La Fandorine est un produit opothérapique nouveau qui décongestionne les organes arrête net les hémorragies et cicatrise les tissus enflammés

Etablissements Chatelain, et toutes pharmacies, 2, rue de Valenciennes, Paris Le flacon de Fandorine, fco 11 francs Flacon d'essai, 5 fr 30

Je ne suis plus nerveuse et je n'ai plus de migraines depuis que je fais ma cure mensuelle de **Fandorine.**

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. **Guérison** la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** (*40 ans de succès*). **Consultations gratuites,** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

Régénérateur des Bronches du Dr Auber

guérit sûrement et rapidement **Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.**

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris
(Franco par 6 flacons)

Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MAILHAN, 8, r. Meilhan. Se méfier des imitations.

Nettoyage -- Désinfection
DESTRUCTION DE PUNAISES
Par procédés spéciaux
La Phocéenne
25, rue de la Palud Téléphone 11.48

COMMUNIANTS! PHOTO-MIDGET
38, rue Saint-Ferréol
Offre une superbe prime

SAGE-FEMME
BASSAS-GAILLOL, 4, boulevard Madeleine
Consult. t. l. j., t. heure, soins, prend pens., prix mod., place enf. sans formal., conseils grat.

A VENDRE OU A LOUER à **LA CIOTAT**, quartier Fontsainte, **VILLA NEUVE**, 8 pièces, terrain arrosable (joli point de vue sur le golfe). S'adresser Chabert, 32, rue Parpéty, La Ciotat.

OUVRIERS tonneliers demandés, chez Vanney, rue Candolle, 1.

A VENDRE chambres, salles à manger t. styles, bureaux, sacrif. 5, r. du Lycée, au 1er.

PIEDS
meurtris, fatigués
douloureux, sueurs fétides, ampoules, écorchures
sont guéris par
LE "MARATHON"
Baume des Soldats et des Marcheurs
Il suffit d'en frotter les parties douloureuses pour obtenir un soulagement immédiat.
Prix : 75 cent. le Bâton
chez les Pharmaciens et Droguistes
Chaque bâton est accompagné de conseils sur les soins à donner aux pieds et aux chaussures.
Envoi franco contre 75 centimes adressés à M. GANSSEN, directeur du
Laboratoire des Spécialités Hygiéniques
10, r. de l'Abbé-de-l'Epée
MARSEILLE
Vente en Gros : GIRAUD, SILBERT

SULFATAGES
BOUILLIE ROUCH FRERES
LA CUVE
SULFATE DE CUIVRE
Livraison immédiate
ROUCH Frères, 5, rue de l'Orient, Toulouse

Vente ou Achat de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

1er AVIS Le bar sis quai des Belges, 3 bis, exploité en associat. par Ferd. Fortou et Math. Natali, devient la propriété exclusive de Natali Mathieu, p. acte du 25 juin. Opp. au dit bar av. le 7 juillet.

1er AVIS M. Pellegrin a vendu sa crèmerie, 45, boulevard Rougier, à Mlle Alice Guillemin. Opposition au dit magasin.

MALADIES SECRÈTES
de la peau, des poumons
Clinique : Phie bd National, 3
Consultations. On ne paie que les remèdes

ON DEMANDE cycliste pour travail de nuit. S'adresser 3, cours Devilliers, rez-de-chaussée.

ELECTRICITE installations en tous genres. Sonnerie, éclairage 2, rue Eglise-Saint-Michel

17e Année
On peut Gagner 500.000 fr.
Avec DIX FRANCS
en achetant une **OBLIGATION FONCIÈRE OU COMMUNALE 1917,** conformément à la Loi du 12 mars 1900, rapportant 16 fr. 50 d'intérêt par an payables les 1er octobre et 1er avril, sous déduction des impôts, payable DIX francs en souscrivant et le solde par mensualités pendant deux ans seulement. Dès le premier versement, on devient seul propriétaire du titre comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité du lot gagné et aux intérêts semestriels.
TIRAGE LE 10 JUILLET 1917
2.470.000 francs de lots annuellement

70 Lots de 500.000 francs	840 Lots de 5.000 francs
350 — 250.000 —	3.500 — 1.000 —
420 — 50.000 —	21.000 — 500 —
420 — 25.000 —	LE RESTE à 300 —

Tirages les 10 Juillet, 10 Septembre, 10 Novembre, 10 Janvier, 10 Mars, 10 Mai de chaque année. Numéro de suite.
Les demandes sont reçues jusqu'au 10 JUILLET 1917, midi
Mandat de DIX Francs à M. le Dr du CRÉDIT FAMILIAL ALGÉRIEN
ALGER — 10, RUE D'ISLY, 10 — ALGER
Seul établissement dont les opérations de crédit sont autorisées par la loi spéciale du 12 mars 1900.
Le plus puissant établissement de vente à crédit du monde entier
75.000.000 de francs de contrats en cours
On peut souscrire télégraphiquement

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

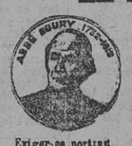

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé Soury** à des intervalles réguliers, si **elle veut éviter** l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon **4** fr., franco gare **4** fr. **60**; les 3 flacons franco contre mandat-poste **12** fr. adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER,** à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)
Ajouter 0 fr. 40 par flacon pour l'impôt

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury
car elle seule peut vous guérir

OUVRIERS tôliers, chaudronniers, fumistes et monteurs pour chauffage central sont demandés Soc. Anon. des Etablissements Fascio et Sauvaire, 78, rue Cherchell.

POUR NOS SOLDATS
L'ŒUVRE des PLASTRONS, marché des Capucins, 5, Marseille, vend gilet, caleçon et chaussettes de laine, les trois pièces pour 10 francs, se charge de l'expédition

QU'IL N'EST VENDU Écriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture 1
MARSEILLE

LOUVRE DENTAIRE 1, RUE COLBERT, 1 -- MARSEILLE
Restaurations buccales et faciales
Redressements des dents. Appareils et Dentiers de ts systèmes. Extractions s. douleur.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Sér. du *Petit Provençal* rue de la Darse 75

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :
Le Mardi soir avant 5 heures pour paraître le Mercredi ;
Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

DEMOISELLE très au cour. trav. bureau, expéditions, douane, octroi, demande place. réf. Ecr. Burle, 22, rue des Beaux-Arts.

BON coupeur et couseur demande place sérieuse. Chaudat, 19, rue des Minimes.

AJUSTEUR mécanicien demande place, ancor pour campagne. F. C., bar Mûrier, l'Estaque-Gare.

BON ajusteur de machine à coudre demande place. F. C., bar Mûrier, l'Estaque-Gare.

RESTAURATEURS. — Gérant, contremaître, libre de suite, offre ses services Marseille ou dehors. Ecr. C. M. chez Barrière, rue des Beaux-Arts, 17.

DEMOISELLES sérieuses références demandent places f. chambre ou filles salle. S'adresser 8, rue de l'Arbre.

OFFRES D'EMPLOIS

MENUISIERS bons ouvriers sont demandés 54, rue de Forbin.

AJUSTEURS, tourneurs et tourneurs en séries demandés, Fenouil et Guiramand, rue Bonnefoy, 13.

TOURNEURS, AJUSTEURS et ouvriers décolleteurs, demandés, haute paie, capables références es, Plantevin et Cie, 41 b, rue Ferrari, Marseille.

CHARRON est demandé chez MM. Carles frères, carrossiers à Toulon.

TOURNEURS bons ouvriers sont demandés, 54, rue de Forbin.

ON DEMANDE bonne sérieuse et capable sachant faire la cuisine. Références. S'adresser 93, rue République, au 3e, esc. droit.

ON DEMANDE dans maison bourgeoise une bonne sachant faire la cuisine et un valet de chambre, de préférence un ménage. S'adresser au bureau du journal, à Pertuis.

ON DEMANDE fillette 14 à 16 ans pour aider ménage, logée, nourrie, payée, 6, rue Montbriond, concierge.

MAGASINIER OUTILLEUR et tourneurs professionnels sont demandés, usine Giraudo, Port-Marchand, Toulon.

OUVRIERS. — On demande un bon chaudronnier pour tuyauterie, un bon plombier connaissant bien la soudure autogène. S'adresser à la Viscose Ardéchoise, Vals-les-Bains (Ardèche).

BONNES mécaniciennes sont demandées pour pantalons, chemises, caleçons. Se présenter à partir de lundi, Dupuy, 46, rue Tapis-Vert.

ON DEMANDE une ouvrière repasseuse trois jours par semaine, ou une demi-ouvrière rue Hoche, 1, quartier St-Lazare, magasin.

ON DEMANDE une bonne vendeuse, chaussures Lafitte, 35, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE une jeune fille Aux Fantaisies Parisiennes, 16, boulevard Dugommier. Se présenter après 10 heures.

EMPLOYE pour la vente est demandé, bazar Izouard, pipes, 1, rue Noailles. Se présenter avec références.

OUVRIERES avec machine et finisseuses p. confection militaire sont demandées chez Mme Gry, 42, rue Thiars, bien payées.

ON DEMANDE un jeune homme pour la vente et un autre pour les courses présentés par leurs parents. Compagnie Parisienne, 5, boulevard d'Athènes.

AJUSTEURS, tourneurs, fraiseurs, raboteurs, demandés. Barthélemy et Cie, rue Palestro, 5, Marseille.

ON DEMANDE un garçon de 13 à 14 ans pour les courses sachant lire, écrire, présenté par ses parents, rue Désirée, 7, de 8 à 11 h.

ON DEMANDE des ouvrières tailleuses rue Saint-Ferréol, 79, au 3e.

ON DEMANDE un ouvrier doreur sur bois, 125, rue Paradis.

ON DEMANDE 9, rue Moustier, au 1er, une bonne apprêteuse modiste. Se présenter le matin, de 10 h. à midi.

ON DEMANDE une apprentie couturière dégrossie, Mme Rudier, 13, rue de la Palud.

ON DEMANDE des apprenties pantalonnières pour la commande, rue du Petit-Chantier, 10, au 1er, quartier Saint-Victor.

DEMANDE bonne t. faire 40 ans, non logée, sachant cuisine, ayant bonnes références, 50, rue Puvis-de-Chavannes, mag. huiles.

ON DEMANDE une bonne culottière, un apiéceur et une pompière. Pontié, r. Dieudé, 39.

ON DEMANDE apprenties et demi-ouvrières tailleuses. S'adresser rue Paradis, 105, au magasin.

ON DEMANDE pour courses employé 13 à 14 ans, présenté par ses parents, rue Adolphe-Thiers, 31, marchand de vins.

ON DEMANDE ouvrières avec machine à l'atelier et à domicile pour caleçons, boulevard Boisson, 51, au magasin.

MANŒUVRES sont demandés usine Grégoire, place Oddo.

ON DEMANDE une bonne au 220, boulevard Chave, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE une jeune bonne 54, boulevard Garibaldi, au 1er. Se présenter de 3 à 5 heures.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et demi-ouvrières repasseuses, bien payées, rue Juge-du-Palais, 5.

ON DEMANDE deux demi-ouvrières et deux apprenties coiffeuses, payées de suite, à la Coiffure Modèle, rue Estelle, 1.

ON DEMANDE piqueuse et bon coupeur de tiges pour militaires, bien rétribués. Estachy, rue Champ-de-Mars, 12.

ON DEMANDE jeune fille de 15 à 16 ans présentée par parents pour ménage et garder enfant, non couchée. Mefret, chemin du Roucas-Blanc, 61.

ON DEMANDE une ouvrière repasseuse, cinq demi-journées par semaine, Mme Samat, 2, rue des Abeilles.

ON DEMANDE une apprentie coiffeuse voulant appr. l'ondulat. Marcel, magasin coiffure, 11 a, rue Fortunée.

ON DEMANDE une jeune fille de 13 à 14 ans, Photographie, 46, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE un batelier, aux Bains du Château, plage du Prado, très pressé.

ON DEMANDE un jeune homme et une commise, Grand'Rue, 60.

ON DEMANDE jeune homme de 14 à 16 ans pour courses et bureau. Se présenter aujourd'hui, de 4 h. à 7 h. du soir, et demain samedi, de 10 h. à midi, chez Deviq, 25, rue Breteuil.

ON DEMANDE ouvrière, demi-ouvrière repasseuses, 5, rue du Musée, au 4e.

ON DEMANDE des ouvrières pour caleçon, 7, rue Marignan, et 7, rue Euthymène.

ON DEMANDE une jeune fille avec machine pour travail aux pièces, et une apprentie, rue Clovis-Hugues, 30 au 3e (Belle-de-Mai).

ON DEMANDE ouvriers, ouvrières doubleuses mécaniciennes et apprenties pour la fourrure, bien payées. S'adresser maison Ghiglione, 2, rue Estelle.

ON DEMANDE femme de ménage sérieuse avec bonnes références pour toute la journée. On offre bons gages et nourriture midi. Se présenter avenue Bonneveine, 59, urgent.

ON DEMANDE femmes de chambres, s'adresser de midi à 2 h. et de 6 h. à 8 h., chez M. Joural, tailleur, r. Saint-Ferréol, 50, à l'entresol.

ON DEMANDE jeune fille pour aider à l'entretien du ménage et courses, Bonjean, tailleur, 14, rue Noailles.

PETIT MATERIEL entr. de peinture, prix 400 fr. S'adresser, bar du Petit-Marius, marché central.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 9-29). — On demande : Des charbonniers, des bûcherons, des manœuvres et un chef de chantier (bonnes références) pour la coupe des arbres dans les Basses-Alpes; des manœuvres pour engrais chimiques, à Septèmes; des ouvriers maçons, des mineurs-boiseurs et des terrassiers, à Quissac (Gard); des ouvriers mineurs, à Gémenos; un homme ou une femme pour boucherie chevaline; des ouvriers vermiceliers; un ouvrier et demi-bourreliers; un ouvrier carrier sachant miner et casser le gravier; un jardinier potager; des ouvriers monteurs-machinistes; un ouvrier carollifugeur; un demi-minerviste; un ouvrier papetier connaissant bien le registre; un ouvrier tapissier en meubles; un pompier-tailleur pour hommes; des ouvriers caissier-layetiers; un ouvrier cordonnier pour le cloué dames; des ouvriers électriciens; des tourneurs sur bois; un cuisinier; un aide-infirmier pour tout faire; des ouvriers forgerons; des frappeurs; des ouvriers ou demi-ajusteurs limeurs carrossiers; des ouvriers charrons; un polisseur sur métaux; des ouvriers serruriers; un ouvrier teinturier-dégraisseur ; un garçon sachant traire (logé et nourri); un homme sachant traire et faucher; des ouvriers et un bon demi-plombiers; des manœuvres pour le pavage; un teneur de pieds. S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats ou pièces d'identité.

LEÇONS

COUPE ET COUTURE
Ecole Bonniol-Gassier
dirigée par dame dipl.
ex-profes. aux écoles de coupe de Paris
Délivre diplôme fin d'études
8, rue d'Arcole

APPRENEZ LE COMMERCE comptabilité, correspondance, calligraphie, anglais, sténo-dactylo, cours d'entraînement examen en juillet, prix, médailles, diplômes, etc. Placement gratuit. Cours par correspond. Concours élèves offic., banque, pes.-jurés, postes et télégraphes, ponts et chaussées, Institut Commercial Colbert. Fondé en 1900, rue des Feuillants, 6. Ouvert toute l'année. Heures spéciales pour cours réservés aux jeunes filles

STENOGRAPHIE PREVOST DELAUNAY
Leçons particulières
Cours de répétition pour jeunes gens
Cours spécial pour jeunes filles
Rue du Coq, 44, rez-de-chaussée

INSTITUTRICE demande leçons français chez elle ou à domicile, ou emploi dans bureau. S'adresser, concierge, 79, rue République.

HOTELS RECOMMANDES

L'ETABLISSEMENT THERMAL DE CAMOINS-LES-BAINS, dont les **eaux sulfureuses calciques naturelles** sont garanties sans mélange, offre à tous les rhumatisants, arthritiques, eczémateux et blessés de la guerre (plaies, contusions, suites de fractures), l'avantage de se guérir, à peu de frais, sans quitter Marseille. Tramways, gare Noailles, 15 centimes.

LOCATIONS

DEM. de suite app. 3 ou 4 p. vides, de 3 à 400 fr. Paie un an avance. Ecr. Bellot, 8, rue Pyramide.

CHAMBRE meub. indép. campagne arrêt tram. boulevard Jourdan, 3, Ste-Marthe.

CAMPAGNE à louer, riche en blé, bois, pâturages, 71 hectares, située près gare. Ecr. : Mlle Isabelle Aureille, Pontevès (Var).

A LOUER deux pièces vides avec terrain, aux Camoins. S'adresser Grand'Rue, 65, chez M. Canellis, 5e étage.

ON LOUERAIT à Saint-Michel, magasin vide avec 4 ou 5 pièces. Ecrire chez M. Meniante, 7, rue du Berceau.

ON DEMANDE grand local pour usine, terrain à bâtir, immeuble à démolir à proximité d'une gare ; de préférence quartier Prado. Faire offres par écrit à Chauvin, poste restante Prado.

CHAMBRE meublée indépendante, à louer, rue d'Aix, 44, au 3e.

APPARTEMENT vide 3 à 4 p., demandé par dame seule ay. sis. Ecr. av. détails. Ségaud, poste restante, Bourse.

A LOUER lavoir, grande cour avec étendage. S'adres. boulevard Garibaldi, 60, magasin.

FONDS DE COMMERCE

COMESTIBLE A CEDER
quartier populeux (50 ans existence), recette 125 fr. avec progression. S'adresser Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4.

A CEDER pour cause santé hôtel pension de famille, bien achalandé situé au Plan d'Aups (Var), près Sainte-Baume. Affaire exceptionnelle. Séjour d'été idéal, très ombragé. S'adresser ou écrire S. B., boulevard Mérentié, 21, au 4e.

MAGASIN de repassage à vendre situé centre. S'adr. 94, cours Lieutaud (mercerie).

COIFFEUR à céder suite cause santé, à l'essai, forte clientèle. S'adr. 7, rue d'Alger, rez-de-chaussée.

PETITE EPICERIE à vendre, cause santé ; 30 ans exist. 3, rue Magenta (magasin).

OCCASIONS

MARCHAND DE MEUBLES ayant acheté vieux meubles, 6, traverse Cascade, Endoume, est prié donner son adresse, bureau du *Petit Provençal* pour acheteur.

ON ACHETE bijoux or, brillants et pierres fines, 25, rue de la République.

A VENDRE chambre et salle à manger, rue Rouvière, 4, au 1er.

BELLE OCCASION, à vendre camions, mylord, victoria, phaéton, calèche, harnais, breaks à 8 et 10 places, camionnage à remettre. S'adresser à M. Bonnet, camionneur de la Compagnie P.-L.-M., à Bessèges (Gard).

MACHINES A COUDRE pour confection, cannet. centrale, vent., achet., r. Vincent, 98.

BONNE OCCASION. — Montres-bracelet ou de poche à vendre, gar. 5 ans, val. réelle 25 fr., laissées 15 fr. Modèle n° 2 avec cadr. lum. mouv. ancre empierré, gar. sur bull. 5 ans, 27 fr. au lieu de 35 fr., franco contre mandat à A. Clavelly, 1, boulevard Curtil, Saint-Barnabé, Marseille.

A VENDRE billard état de neuf et ses accessoires, beau chantier à vin avec quatre petits foudres. S'adresser : Bar, 1, rue Sainte-Cécile.

LAYETTE soignée à vendre ; lingère prix modérés. S'adresser Merrou, 4, rue Alcard-Bompard.

A VENDRE 2 riches chambres L. XV pur style, à 2 port., noyer de pays, neuves : ébéniste mobilisé, traverse des Olives, impasse Lemanier, villa Ker-Germaine, Saint-Julien.

PETIT CAMION, 800 kil., marque Peugeot, 4 cylindres, 12 HP, parfait état à vendre cause mobilisation. Garage, 228, rue Paradis.

MACHINES à coudre depuis 25 fr. et autres pour confection (réparations), 43, Grand'Rue, 2e étage.

OCCASION. — Robes et chaussures, rue Parmentier, 2, au 1er étage

ON ACHETE laveuse, barbotteuse mécanique à double enveloppe. Durand, 10, r. Sainte.

CAPITAUX

DEMANDE associé avec 5.000 fr. pour une grosse commande assuré fortune immédiate, peut voyager, mutilé de la guerre peut faire. Tafeb, poste restante, rue des Trois-Mages, Marseille.

MONSIEUR habitude commerce disposant 20.000 francs s'associerait ou s'intéresserait affaire sérieuse. Faire offre : Bar, 1, rue Sainte-Cécile.

A VENDRE VANNERIE et chaises ; on prendrait associé dame avec avoir, rue Radeau, 33.

ANIMAUX

60 PORCS p. engraissement à vendre. Elevage 6, trav. Le Mée, Mazargues, 8 h. à 11 h., sauf dimanche.

LAPINS de race : géants à fourrure, bons reproducteurs, bleus, argentés, normands, béliers noirs, tous les âges, depuis sevrage ; prix de la viande, rue Sainte, 43, magasin.

LOISELLERIE Marie Roman, extrémité boulevard d'Athènes, cabines 1 et 2, avise sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de furets dressés garantis ; achète singes, perroquets, perruches, pigeons, oiseaux de pays et exotiques, à la vente mêmes articles, cages et volières.

COUPLE POLICIER belge, 3 mois et demi. S'adresser chez Maria, chemin de Montredon, 209, Vieille-Chapelle.

A VENDRE bon cheval tout attelé, tombereau, 6 palans état neuf. S'adresser à M. Cattier, rue Cavaignac, 45.

BELLE truie à vendre, chemin de N.-D.-de-Consolation, villa Marie-Louise, Saint-Jérôme.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence, par journal *Le Réveil, 6 bis,* rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

JEUNE ESPAGNOL, mutilé guerre épouserait veuve ou demoiselle ayant avoir. Gonzalès Robert, poste restante, Grande Poste.

POSTE RESTANTE PRIVEE. Faites adresser vos lettres de mariage. Si vous désirez vous marier adressez votre demande au Matrimonial; bien indiquer votre nom et adresse à l'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

OUVRIER retraité p. avoir, s. enfant, épous. veuve s. enfant, en rapport, 50 à 58 ans. Ecrire Boissel, poste restante, Prado.

AVIS DIVERS

ALIMENTATION

MOUSSEUX CANADIEN remplace le vin, digestif, rafraîchissant. Pour 25 lit., 0 fr. 65, p. poste, 0 fr. 80 timb. Vente : Meynadier, cours Belsunce, dans les épiceries et drogueries. Pour les commandes : Arnaud, rue Belle-de-Mai, 125, Marseille.

VINS DE CORSE garantis d'origine, 12, rue Coutellerie, Marseille.

L'EXTRAIT-VINO fait une boisson de table hygiénique qui imite et remplace le vin. Dose p. 100 lit., 12 fr. fco c. mand. ; échant., 1 fr., remb. dès commande à Franc, 6, rue Servie, Nîmes. Agents dépositaires sont demandés.

FROMAGES SARDAIGNES à vendre, 13, rue Montée-de-Lodi.

HENRI BERENGER, propriétaire à Camp-Major (Aubagne) liv. à dom. p. 10 lit. très bon. huile d'olive ; bon petit vin par 10 lit. à 0.80 c. ; étant souv. absent, écrire.

GARDE D'ENFANTS

DAME GARDERAIT enfant à la campagne, soins maternels ; on élèverait même au biberon. Mme Riti, rue Mathilde, 46, Cabucelle.

FERMIERS

DEMANDE fermier, rente fixe, campagne Basses-Alpes, 8 hectares. S'adresser Tournatoire, notaire, Manosque.

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille, fournisseur de l'armée.

UNE BICYCLETTE course collés 120 francs ou échange, deux bicy. dém. Guellen, imp. Pépinière, Saint-Ruf, Avignon.

MOTO GLADIATOR, 3 HP à vendre, débrayage, 2 vitesses, 162, r. de Rome au 1er.

OCCASION. — Indian side-car, 1.700 fr. Métallier, 32, cours Lieutaud.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4 (consultation, 3 fr.)

INSECTICIDES

CAFARDS, punaises, cancrelats, puces, rats, sont détruits radicalement par le *Tangolin*. Paquets 0 fr. 30 et 0 fr. 60. Vente Nouvelles Galeries et drogueries. Pour les commandes, Arnaud, rue Belle-de-Mai, 125, Marseille.

MARRAINES

MARCEL et ELOI, jeunes tél. méridionaux, retour Orient, seraient heureux retrouver joies françaises. Marraines aidez-les : Père, comp. télégraphique, 10e C. A. par B. C. M., Paris.

GENTILLES marraines, venez au secours de jeunes radios oubliés parmi les sous-marins boches. Joindre photo si possible. Premières lettres : A. S., radio à bord du dragueur de mines *Suzanne-et-Marie*, 6e escadrille de dragage, au front.

MARRAINE de guerre est demandée par Andéol Paul, 157e d'infanterie, 9e bataillon, 36e compagnie au front.

JEUNE POILU classe 16 pour chasser cafard demande gentille marraine, Française de préférence. Ecrire Piche J.-Auguste, 87e d'artillerie lourde, 1er groupe, section munitions, au front.

JEUNE POILU classe 17, désire correspondre avec marraine. Millet Marius, 157e d'infanterie, 30e compagnie, 9e bataillon, au front.

PERMUTATIONS

FRAISEUR-AJUSTEUR mobilisé au Creusot cherche à permuter pour Marseille ou région. Ecrire Mme Giraud, rue de la Guadeloupe, 38, Marseille.

AJUSTEUR mobilisé Givors près Lyon, demande perm. Marseille. S'adr. boulevard National, 270, Ricard.

AUXILIAIRE, arsenal Toulon, permuterait avec auxiliaire ou R. A. T. S. A., 15e section de C. O. A., infirmiers ou intendance. Ecrire Novelty, 1, rue Hoche, Toulon.

REPRESENTATIONS

JEUNE HOMME 30 a. sér. ex. serv. mil. dem. représ. ou emp. bur. mais. courses. Brun, 32, rue du Progrès.

COURTIER ALIMENT., bonne clientèle dem. maisons sérieuses. Héritier, 12, rue Sainte, magasin.

SAGE-FEMME

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, Mme Réjaud, r. de Rome, 93, au 1er. Consultat. tous les jours et le dimanche, de 9 heures à cinq heures. Correspondance. Discrétion

SAGE-FEMME, 1re classe, B. Pasqualini, médaillée, pr. pens. toute épo., place enf. Accouch. 50 fr.; malad. des femmes ; massage ; conseils gratuits, boul. de la Madeleine, 47.

VILLEGIATURES

A LOUER Mane (Basses-Alpes), appartements 3 à 5 pièces et campagne 3 pièces, le tout meublé. S'adresser à Nalin, café.

DIVERS

ENTREPRISE de charpentes, travaux de marine. On se déplace. Ecrire M. Jammes, 291, avenue d'Arenc, Marseille.

CHARBON DE BOIS DE PAYS, sac de 25 k. 8 fr. 50. Livraison de suite, rue de la Comète, 7. Téléphone : 36.84.

Nos prochaines annonces paraîtront MERCREDI 4 JUILLET.